ISSN 0024-7650

Mauroy aux travailleurs de Chausson-Creil : «il faut retrousser les manches»

Page 13

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 711 - 16 janvier 1982 - prix : 5 F

Budget militaire des U.S.A. : une drogue de soutien au capitalisme

Pages 10-11

Avec le gouvernement socialiste, les patrons vont mettre de l'argent à gauche.

M 6189 - 711 - 5 F

sommaire

Dans le monde

Page 2 :
— **Haïti : la dictature ne saurait survivre sans l'accord du gouvernement américain.**

Pages 10 et 11 :
— **Le budget d'armement américain : une drogue de soutien au capitalisme.**

En France

Page 4 :
— **Y'en a qui Rolls sur l'or.**

Page 5 :
— **Pax Mitterranda.**
— **Paris-Dakar : une publicité cher payée.**

Page 6 :
— **Contrats de solidarité : le gouvernement s'autofélicite, il n'y a pas de quoi.**

Page 7 :
— **Delors, le chouchou des patrons.**

Page 8 :
— **La recherche au service de la rentabilité industrielle.**

Page 9 :
— **Logement : un projet de loi dont les locataires n'ont guère à se louer.**

Page 12 :
— **La régularisation des travailleurs immigrés ne règle pas tout.**

Pages 14 et 15 :
— **Dans les entreprises : Rhône-Poulenc rentabilise en Thaïlande ; SNCF : la compression des effectifs continue ; Echos des entreprises.**

Culture

Pages 16, 17 et 18 :
— ***Un seul lit pour deux rêves. Histoire de la « Détente » 1962-1981*** **d'André Fontaine ;** ***Einstein pour débutant ; Le terrifiant secret*** **de Walter Lequeur ;** ***La vie au Moyen Age*** **de Suzanne Comte ;** ***Cinq femmes à abattre*** **de Germaine Aziz et M.O. Delacour.**

Page 19 :
— **Films :** ***Ragtime*** **de M. Forman ;** ***Arthur*** **de Steve Gordon.**

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Composition : PPC, 25-27, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris

Impression : Voltaire Impressions 93.100 Montreuil

Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

HAÏTI

La dictature ne saurait survivre sans l'accord du gouvernement américain

Vendredi 8 janvier, 37 réfugiés haïtiens venus des Etats-Unis ont débarqué avec à leur tête Bernard Sansaricq, leader du Parti populaire national, sur l'Ile de la Tortue, proche de Haïti afin de renverser le président Duvalier.

Il semblerait que trois d'entre eux aient été arrêtés par la police haïtienne et soient morts. Et cet acte semble plus être destiné à faire parler de la situation à Haïti qu'à mettre véritablement en danger la dictature sanglante de Baby Doc.

D'un autre côté, depuis le mois de décembre, la tension parmi la population haïtienne réfugiée à Miami ne cesse de croître. La colère et les déceptions sont grandes sur l'accueil et la vie aux USA pour ces réfugiés.

Ils sont près de 2 400 Haïtiens à être détenus pour avoir essayé de rentrer aux Etats-Unis. Parqués au Kromen Avenue à Miami, Fort Allen à Porto Rico et Lexungton dans le Kentucky, ils peuvent rester plus d'un an et demi dans ces camps.

Le 24 décembre, près de 700 détenus de Kromen Avenue ont démarré une grève de la faim qui a duré quatre jours, ils exigent leur libération. Le 27 décembre, plusieurs centaines de personnes prennent d'assaut le camp, pour soutenir les réfugiés. 150 détenus lors de l'affrontement ont réussi à prendre la fuite.

Pour l'administration américaine, les Haïtiens doivent prouver qu'ils sont des réfugiés politiques pour pouvoir résider aux Etats-Unis.

« Ce sont des ressortissants étrangers en situation illégale. Au même titre que les Mexicains que nous renvoyons chaque semaine de l'autre côté de la frontière » déclare un porte-parole du département américain de la Justice. **« Bien sûr, nous pourrions fermer les yeux sur les quelque 2 500 détenus actuels mais qu'adviendra-t-il l'an prochain, puis l'année d'après et ainsi de suite ? »**, continue-t-il.

Alors la seule solution qu'ait trouvé le gouvernement américain, c'est d'emprisonner, de parquer, d'essayer de dissuader la population haïtienne de quitter Haïti. Mais les Haïtiens sont prêts à tout pour quitter leur pays, pour ne plus subir cette dictature et essayer de ne plus crever de faim. Ils se retrouvent souvent plus de 200 sur un petit voilier pour une traversée de 20 jours. Ils sont quelquefois jetés aux requins par des passeurs véreux, sabordés par des gardes-côtes américains, agressés en débarquant ou jetés en prison par les autorités, ou tout simplement si l'on peut dire, victimes du naufrage de leur rafiot. Mais cela n'empêche pas les Haïtiens d'essayer. Un refrain de chanson, paraît-il très chanté en Haïti, dit : **« Les dents des requins sont bien plus douces que l'enfer de Duvalier »...**

Mais si le gouvernement Duvalier tient toujours, c'est entre autres parce qu'il bénéficie d'un atout de taille : le soutien américain. Alors, Reagan, puisqu'il parle ces temps-ci de liberté des peuples, eh bien, il se trouve bien placé pour intervenir, il lui suffirait de peu de choses pour que ce régime sanglant et honni de la population tombe.

Seulement, la clique de Duvalier n'a rien à craindre du gouvernement américain. Elle peut compter sur l'aide de l'administration Reagan. Reagan mise même sur Haïti comme base militaire permettant de maintenir l'ordre en Amérique Centrale. Les négociations entre les USA et Haïti sur l'installation d'une base militaire américaine seraient déjà très avancées.

Quant à la situation du peuple haïtien, le gouvernement n'en a que faire.

Marielle LEMONNIER

Misère pour la majorité, luxe pour la minorité

Dans Port-au-Prince, capitale de Haïti, le dénuement pour le plus grand nombre.

(Photo P. Maitre. M. Kaplen).

La famine est latente : 20 % de la population doit survivre avec 340 F de revenu par an. Pourtant, le pays comprend des terres riches, mais les plantations de riz sont destinées à l'exportation.

Port-au-Prince est un immense bidonville où la population est continuellement en quête de petits travaux.

Tout le pays est quadrillé par les Tontons Macoutes, milice de Jean-Claude Duvalier, qui a pris le pouvoir à la mort de son père, le sinistre Papa Doc.

Haïti est classé dans les derniers rangs des pays sous-développés du sous-continent. Par contre, on compte en Haïti 200 familles millionnaires en dollars. Quant aux autres, déclare un duvaliériste, **« si on leur donnait plus, ils le dépenseraient n'importe comment. Donnez-leur plus d'argent, ils vont le dépenser en rhum ou en combats de coqs »** ! Le 27 juillet 1980, le mariage de Jean-Claude Duvalier coûtait au pays 5 millions de dollars en festivités. En décembre de la même année, le président donnait l'ordre à la Banque Centrale de verser à sa femme une somme de 100.000 dollars par mois. Dans le système, tout est corruption.

En 1982, le gouvernement haïtien, comme les autres années, a signé avec la République dominicaine un contrat de « vente de main-d'œuvre » pour la coupe de canne à sucre en République dominicaine. Duvalier reçoit 1.250.000 dollars pour livrer 15.000 coupeurs de canne. Les Dominicains, en effet, refusent de travailler dans les conditions effroyables qui existent dans ces plantations. Seuls les Haïtiens, par la force et par l'illusion de pouvoir gagner quelques sous, y vont. Arrivés, ils sont parqués dans d'infâmes camps de regroupement où vigiles et armée sévissent. Le sucre, qui est la principale richesse de la République dominicaine est exporté aux USA. Des entreprises comme Gulf and Western, entreprises américaines qui exploitent une partie de la canne à sucre, font donc sur le dos des Haïtiens de juteux bénéfices.

M.L.

Bulletin d'abonnement

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE
pour une période de un an : 150 F
pour une période de six mois : 85 F
LUTTE DE CLASSE
(mensuel politique publié par **Lutte Ouvrière**)
pour une période de un an : 50 F
CEUX DU TECHNIQUE
(mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par **Lutte Ouvrière**)
pour une période de un an : 10 F
ci-joint la somme totale de : francs .....
.....

NOM : .....
.....
Prénom : .....
.....
Adresse : .....
.....
.....
Code postal : .....
.....
.....

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

(1) Rayer les mentions inutiles

AVEC LE GOUVERNEMENT SOCIALISTE LES PATRONS VONT METTRE DE L'ARGENT A GAUCHE !

LE voilà donc, le premier volet de ces ordonnances sociales qui devaient permettre au gouvernement socialiste, nous avait-on dit, d'accélérer le changement pour le plus grand bien des travailleurs, sans risquer l'obstruction de la droite au Parlement.

Une « décision historique » sans équivalent depuis 1936, nous dit-on. Eh bien, la droite, le patronat, qui ont pourtant l'habitude de faire du bruit pour pas grand-chose, n'ont pas bronché, n'ont pas frémi, et il n'y a vraiment pas de quoi.

L'une des deux ordonnances concerne les contrats de solidarité, c'est-à-dire une simple variante des contrats Barre qui permet aux patrons de bénéficier d'exonérations de charges sociales pour créer des semblants d'emploi.

L'autre ordonnance, sur la réduction du travail à 39 heures, n'est rien d'autre que le vieux projet d'aménagement du temps de travail que le CNPF a essayé de replacer pendant trois ans aux organisations syndicales, pour finir par obtenir l'accord de FO, de la CFTC et de la CFDT en juillet dernier, sous l'œil bienveillant du nouveau gouvernement. Seule la CGT, il y a sept mois, avait refusé de signer, estimant non sans raison qu'une semaine de congés supplémentaire et la quarantième heure de la semaine payée en heure supplémentaire, c'était vraiment maigre en contrepartie de tous les avantages que le patronat s'octroyait par la même occasion.

Aujourd'hui, par la grâce des ordonnances, le gouvernement vient seulement de bénir à l'eau de rose l'accord passé avec le patronat l'été dernier, tout en mettant du même coup, de gré ou de force, tous les syndicats à l'unisson. La CGT qui était contre l'accord, mais qui est pour le gouvernement, devra bien accepter l'ordonnance. Et comme tout cela ne sera pas discuté à l'Assemblée, il ne sera même pas question d'amendements...

Et avec cela, il n'y a même pas de réduction réelle du temps de travail. La durée désormais légale est de 39 heures. Mais il y a abus de langage. Car en même temps qu'on « réduit » la durée hebdomadaire d'une heure, on autorise le patronat à utiliser à sa guise un contingent de 130 heures supplémentaires annuelles, voire plus, avec l'accord de l'inspection du travail. Ce qui veut dire que, dans les faits, la nouvelle loi institutionnalise près de trois heures supplémentaires par semaine en moyenne. Le seul changement, à part la cinquième semaine de congés, que bon nombre de travailleurs ont déjà, c'est qu'en faisant 42 heures par semaine, par exemple, on aura trois heures payées en heures supplémentaires au lieu de deux ; c'est-à-dire qu'au mieux, les travailleurs auront une augmentation égale au quart du quarantième de leur salaire : moins de 1 % d'augmentation, pour s'habituer à travailler à la demande patronale !

Quant à ceux qui feront effectivement les 39 heures désormais légales (il y en aura quelques-uns), ils ne seront pas payés 40 heures, sauf les smicards. Les autres, la majorité, ne seront payés que 39 heures, et l'heure perdue sera plus ou moins indemnisée, ou pas du tout, selon les accords passés ou non localement. Le gouvernement appelle cela diminution du temps de travail. Jusqu'à présent tout le monde appelait cela... chômage technique !

Par contre, cette ordonnance antisociale revient sur un des principes de la législation sociale en vigueur jusqu'à présent : les conventions collectives. Les accords locaux passés entre syndicats et patrons ne pouvaient jusqu'à présent qu'être plus favorables aux travailleurs que le code du travail, jamais moins favorables. L'ordonnance Mauroy, elle, prévoit que désormais on pourra déroger au code du travail sur un certain nombre de points, en particulier sur l'interdiction du travail de nuit pour les femmes et du travail du dimanche, par simples accords passés entre un patron et un ou plusieurs syndicats de l'entreprise.

Cela signifie que là où les travailleurs ne se sentiront pas en force, là où les syndicats sont faibles ou simplement timorés, les patrons pourront toujours se débrouiller pour revenir à leur guise sur quelques-unes des plus anciennes protections sociales. Et pour peu que le chômage s'aggrave encore, on verra les chefs exiger de faire passer des femmes en équipes de nuit, ou demander de venir le week-end y compris le dimanche. Il n'y a pas qu'en Pologne que les travailleurs auront à reconquérir les samedis et dimanches libres !

On voudrait bien habituer les travailleurs à l'idée de se plier aux exigences de la « productivité », de la « compétitivité », en un mot au bon vouloir des patrons. En attendant, le gouvernement socialiste prépare l'avenir et anticipe sur les exigences futures de la bourgeoisie. Il lui supprime par avance bien des obstacles juridiques.

Alors, oui, le nouveau président du CNPF peut être content du gouvernement de gauche qui, comme les précédents, est un gouvernement du CNPF.

Car les ministres ne sont ni à gauche ni à droite, mais du côté des portefeuilles.

Arlette LAGUILLER

ORDONNANCES :

« Grave défaut » ou recul important de la législation du travail ?

Rendant compte des ordonnances promulguées la veille par le gouvernement, *L'Humanité* du 14 janvier affichait à la Une un gros titre triomphal : *« Une heure de gagnée ».*

Après s'être longuement félicitée de ces mesures en page 3, *L'Humanité* précisait toutefois, au détour d'un paragraphe, que l'ordonnance sur les horaires de travail ouvre *« la possibilité de négocier l'aménagement du temps de travail, de moduler la durée de la semaine de travail autour de la durée légale, de fixer d'un commun accord un contingent plus important d'heures supplémentaires. Si l'ordonnance maintient l'interdiction du travail de nuit pour les femmes et le travail du dimanche, des dérogations pourront faire l'objet de négociations entre les patrons et les syndicats ».* Et cela sans protester, les ministres communistes ayant, comme les autres, accepté les ordonnances.

Pourtant, dans un autre article, on apprenait que *« l'ordonnance comporte un défaut grave qui oblige la CGT à réagir vivement ».* La CGT maintiendrait-elle, comme au temps de Giscard, son opposition à des mesures que réclamait le CNPF et qui se trouvent reprises dans ces ordonnances ? Non, car à y regarder de plus près, on s'aperçoit que le Bureau confédéral de la CGT ne s'oppose plus aux dérogations au code du travail qui sont des reculs de la protection légale des travailleurs, mais proteste seulement parce que la disposition *« qui aurait pu constituer une garantie contre les abus patronaux* (est) *rendue inopérante ».* En effet, l'ordonnance adoptée par le Conseil des ministres réduit les possibilités pour les syndicats de s'opposer à des accords maison permettant d'imposer le travail de nuit pour les femmes ou le travail du week-end. Le texte de l'ordonnance dit que, *« pour entrer en vigueur »,* un tel accord *« ne doit pas avoir fait l'objet d'une opposition »* de syndicats totalisant *« un nombre de voix supérieur à 50 % des électeurs inscrits »* dans une entreprise alors que, écrit *Le Monde* du 14 janvier, *« dans les précédentes « moutures »* du projet gouvernemental, *« il était question (...) de 50 % des suffrages exprimés ».* Et le communiqué de la CGT de protester à juste titre contre le fait que *« c'est en réalité une majorité des deux tiers et même davantage qui est exigée ».*

Eh oui, le gouvernement qui n'a pas grand-chose à refuser au patronat a aggravé les conditions qu'il pose à une opposition syndicale. Mais force est de reconnaître que si la CGT proteste quant au fait d'avoir moins de moyens pour s'opposer à des accords défavorables aux travailleurs, elle ne dit pas qu'elle s'y opposera systématiquement.

Ainsi, mercredi 13 janvier, on a pu voir, au journal télévisé de 20 h, un délégué CGT d'une entreprise de métallurgie de la Loire-Atlantique annoncer que son syndicat, en l'échange de l'embauche de 40 travailleurs, avait donné son accord pour que le patron institue le travail du week-end et en équipes. On se souvient aussi que, voici quelques semaines, quand le Premier ministre Mauroy avait proposé le premier contrat de solidarité à Lille, ville dont il est le maire, cela avait provoqué notamment l'opposition du syndicat CGT-employés communaux devant certaines clauses de l'accord aggravant les conditions de travail (l'amplitude de la journée et de la semaine de travail était par exemple allongée). Mais l'Union locale CGT était intervenue pour que, finalement, cet accord soit signé.

En fait, même si, dans certaines entreprises, des syndicats auront les moyens et peut-être la volonté de ne pas accepter de tels accords (mais rien ne le garantit), cette ordonnance ouvre au patronat bien des possibilités de remettre en cause et d'aggraver l'actuelle législation du travail, notamment dans les petites entreprises, là où les travailleurs sont peu organisés et où les patrons disposent de plus de force pour imposer leur loi.

Et cela se fait avec l'accord et l'encouragement d'un gouvernement prétendument de gauche qui accepte, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps, que des patrons puissent faire entrer en vigueur des dispositions plus défavorables aux travailleurs que celles qui étaient garanties jusqu'à maintenant par le code du travail sans que celles-ci soient automatiquement déclarées illégales.

Pierre LAFFITTE

en bref

Y'en a qui Rolls sur l'or

Certains affirment qu'aujourd'hui tout va mal. Voici une information qui va démentir ce pessimisme foncier.

En effet, si l'on prévoit habituellement des jours sombres pour le marché de l'automobile, on aurait tort de généraliser. Il y a au moins une firme au monde dont les affaires se portent bien, c'est Rolls Royce.

Cette compagnie révèle en effet que ses exportations se sont accrues de 26 % et elle estime que ce pourcentage devrait encore plus augmenter cette année. Quand on sait que ce luxueux carrosse à essence coûte plusieurs dizaines de millions d'anciens francs pièce, on se dit que si l'austérité touche tout le monde, il y en a pour qui la vie est moins austère que pour d'autres.

Un progrès qui doit coûter char

Voici une seconde information concernant un autre moyen de transport tout aussi coûteux que le précédent. On trouve cette information dans le journal **L'Humanité** du 13 janvier. « **Le premier char AMX 30 B2, version modernisée de la gamme AMX 30, va être livré aujourd'hui au 503e Régiment de chars de combat qui est stationné à Mourmelon. 271 engins de ce type vont être construits. Les améliorations portent, entre autres, sur la boîte de vitesses, sur la mise en place d'un télémètre à laser qui permettra le tir de nuit. Ainsi, ces engins seront opérationnels de jour et de nuit** ». C'est beau le progrès, non ?

Maintenant, on pourra mieux rentabiliser ces engins qui n'étaient jusqu'alors utilisables que le jour. C'est ce qui s'appelle lutter contre le gâchis...

Entre marchands de mirages

Claude Cheysson a été reçu par le Pape. Cela s'est passé le 9 janvier : le souverain pontife et le ministre socialiste des Relations extérieures se sont entretenus pendant une heure et il paraît même qu'au sujet de la Pologne, il existe « **une très grande similitude de vues entre le Vatican et la France** ».

En tout cas Cheysson s'est déclaré impressionné par la personnalité de Jean-Paul II.

L'état de grâce continue, c'est le cas de le dire. D'ici à ce qu'on apprenne qu'il a même réussi à décrocher une commande de Mirage 2000 de la garde suisse du Vatican, on serait à peine surpris...

Les P-DG montrent la voie

Une entreprise de travaux publics de la ville d'Orange, la « SA Concetti », a été dévalisée lundi 11 janvier après-midi. Cette société avait déposé son bilan le 28 décembre laissant 10 millions de dette.

Aussi une trentaine de PDG des sociétés créancières, plutôt que d'attendre une solution judiciaire, ont préféré forcer les portes et se servir eux-mêmes en remplissant des camions de matériel divers.

c'est ce qu'on appelle une solution expédétive. Et un exemple à suivre en tout cas pour les salariés lorsqu'ils estimeront que leurs patrons leur doivent des sous.

Téléphone : mieux vaut tard que maintenant

Louis Mexandeau, le ministre des PTT, a annoncé mardi 12 janvier que la première étape de la refonte de la tarification téléphonique allait bientôt être mise en œuvre.

Et comme d'habitude quand les ministres parlent de refonte des tarifs, cela signifie pour l'usager payer plus. Ainsi, dès le mois de juin, dans certaines cabines téléphoniques de Paris, il sera tenu compte de la durée de la communication. Il faudra remettre des pièces toutes les trois minutes pour les appels à l'intérieur de la ville de Paris. Progressivement, toutes les cabines seront équipées, si l'on peut dire, et les PTT étendront cette tarification aux particuliers.

Heureusement, comme ces modifications coûtent assez cher, cela prendra du temps, et le ministère ne l'envisage pas avant 1984... c'est toujours cela de gagné.

Garaud Russes

Marie-France Garaud avait bien laissé deviner, lors des dernières élections, qu'elle n'avait pas particulièrement le cœur à gauche. Mais qu'à cela ne tienne, au diable les scrupules, elle vient de se trouver un point commun avec Mitterrand : la Pologne. Voilà qui tombe bien. Et de déclarer, dimanche 11 janvier, au **Club de la presse** d'Europe 1, que seul Mitterrand et elle-même « **avaient dit depuis un an que ce qui se passait en Pologne était inacceptable pour les Soviétiques. Si nous acceptons ce qui se passe en Pologne, c'est que nous sommes soumis** ».

Marie-France Garaud, qui n'a pas retrouvé de place de conseillère présidentielle depuis Pompidou, tente sa chance auprès d'un président socialiste. Pourquoi pas ? Elle a même donné un échantillon de sa sollicitude en mettant en garde le président contre le danger d'avoir des ministres communistes : « **Après avoir fait monter le lion sur le tabouret, M. Mitterrand voudrait lui faire ouvrir la gueule et mettre sa tête dedans. C'est dangereux** ». Voilà le « dompteur » de l'Elysée averti...

Marie-France Garraud : à l'Ouest toute ! (AFP)

Par ailleurs, parlant de Lech Walesa, elle a ajouté : « **Ça, c'est un homme, un vrai** ». On ne sait pas si Chirac, le dernier qui ait employé M.-F. Garaud comme conseillère politique, en a été vexé. Par contre, Mitterrand, lui, sait ce qu'il lui reste à faire s'il veut continuer à bénéficier des conseils de M.-F. Garaud : maintenir le cap à l'Ouest... et se laisser pousser la moustache.

Quand l'URSS est censurée en Allemagne de l'Est

Une très officielle sculpture soviétique dont l'URSS a fait cadeau à l'ONU et qui se dresse près de son siège à New York — une copie se trouve également dans un musée de Moscou — semble embarrasser les autorités de la République Démocratique allemande.

Cette sculpture se veut un symbole de paix invitant les peuples à transformer les épées en socs de charrue.

Mais depuis quelques mois les organisations de jeunesse protestantes est-allemandes en ont fait un symbole reproduit sur les blousons et les T-shirts qui, dans un pays fort militarisé, a fini par apparaître subversif aux autorités. C'est ainsi qu'un groupe de jeunes, porteurs du symbole litigieux, ont été arrêtés à la gare de Halle et n'ont pu reprendre leur route qu'après l'avoir décousu de leurs vêtements. D'autres jeunes auraient été interpellés à Berlin-Est.

Il ne reste plus aux autorités est allemandes qu'à retirer tous les drapeaux rouges et autres emblèmes frappés de la faucille et du marteau venus de Russie, via la Révolution d'Octobre : des fois que les travailleurs allemands s'en emparent...

Haig : indignation sélective

Alexander Haig, encore lui, qui n'est pas avare de sa salive pour condamner, mollement il est vrai, l'état de guerre en Pologne, a l'indignation sélective.

A un journaliste qui osait faire un parallèle entre la situation en Pologne et en Turquie notamment, Haig a répondu, outré : « **Comment peut-on établir un parallèle entre le régime militaire turc et ce que nous observons en Pologne ?** ».

Pensez donc ! Depuis le coup d'Etat militaire du général Evren, en septembre 1980, il y a eu suppression des libertés de presse et syndicales, des arrestations de milliers de personnes et notamment des militants syndicalistes ou de gauche, et même utilisation de la torture, qui aurait fait plus de 100 morts, comme le rappelait la presse il y a quelques jours. Et pourtant, tout cela, pour le secrétaire d'Etat américain Haig, c'est absolument sans rapport avec la Pologne.

Actuellement, ce sont 52 militants du DISK, la fédération syndicale dissoute par le régime militaire, qui risquent leur tête. Les droits de la défense sont continuellement bafoués, l'acte d'accusation est complètement vide, mais peu importe ! Le régime militaire ne peut tolérer l'existence même de ces dirigeants syndicalistes !

Haig proclame que le régime militaire en Turquie était une nécessité pour faire face à une situation trouble, et que bientôt l'armée va rétablir le processus démocratique !

Mais Jaruzelski dit exactement la même chose pour justifier son attitude. Il n'y a que la langue qui diffère : l'un parle en polonais, l'autre en anglais. Mais ce sont les mêmes mots pour justifier des politiques militaires.

Pax Mitterranda

En se demandant, dans une interview au *Nouvel Observateur* du 9 janvier si *« la seule justification d'une telle politique* (celle du PCF) *ne serait pas, finalement, l'idée que, d'une façon ou d'une autre, une série de glissements finiront par donner à l'URSS une position de plus en plus prépondérante en Europe et que celle-ci finira par basculer »*, Jean Poperen, un dirigeant du PS, accusait, ni plus, ni moins, le PCF d'être l'agent de Moscou, même s'il le faisait en des termes un peu voilés.

Même si l'accusation ne brillait pas par sa nouveauté, elle a provoqué une véritable petite tempête... dans les cabinets ministériels.

Fiterman, le ministre communiste des Transports, s'est déclaré *« indigné et blessé »* et Georges Marchais a trouvé ces propos *« déplacés »* tant et si bien qu'au cours d'un Conseil interministériel restreint Mitterrand lui-même est intervenu pour sermonner ses ministres et leur rappeler que *« la France doit parler d'une seule voix »*. La sienne, évidemment. Fiterman n'était d'ailleurs pas seul, paraît-il, à être visé : Cheysson et Jobert qui n'avaient pas été très tendres pour le PCF l'étaient, semble-t-il, aussi. C'est d'ailleurs ainsi que Fiterman a pris la mise au point de Mitterrand en affirmant *« Ça va »* aux journalistes qui l'attendaient sur le perron de l'Elysée.

Alors, au total, il semble qu'il n'y ait que des vainqueurs à l'issue de cette petite guerre des mots. Poperen, qui comme n° 2 du PS se juge trop méconnu, a trouvé l'occasion de faire parler de lui, le PCF a réussi à maintenir ses positions sur la Pologne tout en obtenant de Mitterrand une trêve dans les attaques du PS contre le PC, Mitterrand enfin frappant sur la table a rappelé à tout le monde « c'est moi qui commande ».

Une horreur que rien ne pourra effacer

On parle aujourd'hui d'une révision possible du procès de Christian Ranucci après qu'un commissaire ait été envoyé spécialement de Paris à Marseille pour recueillir de nouveaux éléments d'enquête. Plus de cinq ans après, on réouvre l'enquête, mais Christian Ranucci n'en saura rien : il fut guillotiné à Marseille le 28 juillet 1976 pour le meurtre d'une fillette assassinée en 1974, meurtre dont il niait avoir été l'auteur.

L'écrivain Gilles Perrault a montré dans son livre **Le pull-over rouge,** qui traitait de l'affaire, qu'un énorme doute planait sur la culpabilité de Ranucci. Malgré les efforts des avocats de Ranucci pour que le procès soit révisé, rien n'avait été fait jusqu'à présent. Mais aujourd'hui, il semble que les autorités judiciaires soient prêtes à examiner les nouveaux éléments apportés par les avocats qui accusent la police d'avoir falsifié à deux reprises le dossier de Christian Ranucci.

Alors, comme on dit, la justice suit son cours; cette même justice qui a interrompu dans le sang le cours de la vie de Ranucci. Si l'enquête qui va s'ouvrir parvient à innocenter Ranucci, ce sera trop tard car en 1976 la peine de mort n'avait pas été encore abolie et cela ne pourra qu'accentuer l'horreur d'avoir pu envoyer un homme à l'échafaud.

Pour la SNCF rien ne Breizh

Ils ont de la chance les Bretons, enfin presque : dans la foulée du lancement du TGV sur Paris-Lyon, on leur a annoncé qu'eux aussi auraient droit au TGV. Ils connaissent même la date de début des travaux : 1983.

Pourtant, d'après un reportage paru dans **l'Express** (c'est le cas de le dire, s'agissant des transports ferroviaires en Bretagne) du 8 janvier, ils seraient **« plutôt difficiles les Bretons ! Le président de la République leur promet de mettre Rennes et Nantes à deux heures de Paris ? Ils font la moue : « qu'on nous fasse d'abord de bonnes lignes à l'intérieur de notre région »**, demande un des animateurs du **« Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons »**.

Eh oui, le TGV, ça fait bien pour la publicité de la SNCF et du gouvernement ; ça fait moderne ! Seulement, l'ensemble du réseau ferré breton est tout sauf moderne. On ne peut d'ailleurs même pas dire qu'il soit ancien, car l'ancien réseau, tel qu'il existait par exemple avant 1938, était incomparablement plus dense et plus pratique qu'aujourd'hui. D'ailleurs, l'histoire des voies ferrées en Bretagne depuis 1938 (date à laquelle la SNCF en a repris l'exploitation aux anciennes compagnies privées), c'est l'histoire de lignes et de gares supprimées, de convois tractés par des engins diesel (car les lignes ne sont pas électrifiées), du tarif de 1955 plus élevé que partout ailleurs en France, mais aussi des manifestations d'usagers réclamant la réouverture de gares ou le rétablissement d'arrêts supprimés comme l'an dernier encore à Quimperlé (où le 24 juin dernier, la présidente du comité de soutien à la gare de Quimperlé a été condamnée pour entrave au trafic même si la SNCF a reculé en rétablissant certains arrêts).

La carte que publie **l'Express** est d'ailleurs significative : à part Rennes-Nantes et Brest-Quimper, aucun train ne traverse la Bretagne du nord au sud. Du coup, pour rallier Guingamp à Lorient (100 km à vol d'oiseau) il faut passer par Rennes et changer ou faire la moitié du trajet en car. Dans les deux cas cela représente cinq heures de transport (par la route, il ne faut que deux heures en voiture).

Evidemment, ouvrir une ligne Vannes-Saint-Brieuc, par exemple, c'est moins prestigieux que d'annoncer le TGV pour 1990. Et si les Bretons n'y trouvent guère leur compte, on ne peut en dire autant des constructeurs du Train de Grande Valeur à 4 milliards de centimes la rame. Et comme il faut bien que ces constructeurs rentabilisent les capitaux qu'ils ont investis dans le TGV, le gouvernement et la SNCF n'ont pas fini de leur passer commandes. Même si cela ne correspond pas aux besoins les plus urgents des Bretons et de la plupart des autres usagers du train.

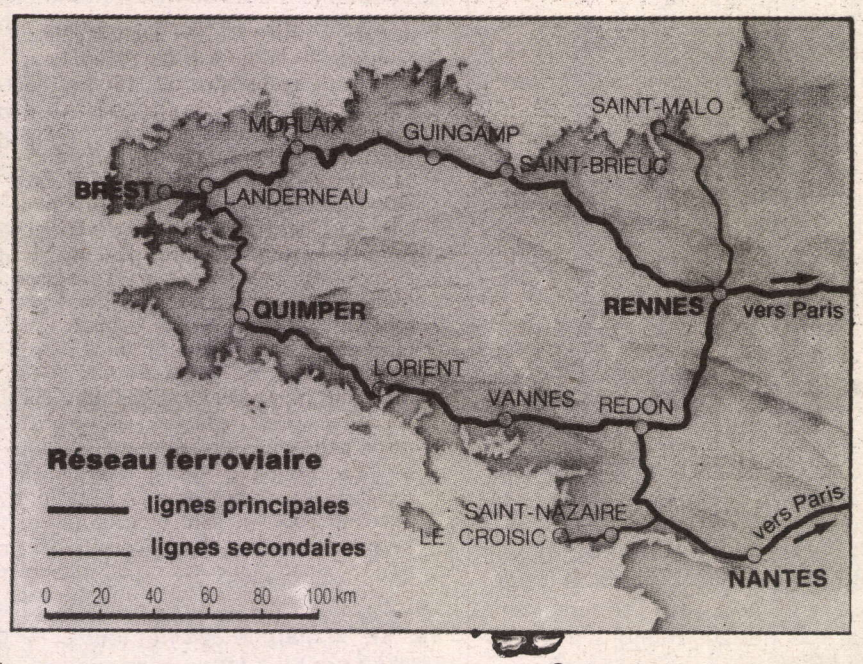

Carte extraite de L'Express.

Le Paris-Dakar : une publicité cher payée pour les firmes automobiles

Le rallye Paris-Dakar : un support publicitaire pour les firmes automobiles. (AFP)

Le rallye Paris-Dakar a fait plusieurs victimes cette année. Toute la presse parle de la disparition d'un des concurrents, Marc Thatcher, le fils du Premier ministre anglais, qui a disparu depuis 6 jours dans le sud-saharien.

D'autres concurrents ont eux aussi disparu dans ce rallye, depuis trois jours. Alors que le Paris-Dakar aborde maintenant son parcours le plus dangereux, le bilan des accidents est lourd, nettement plus lourd, dit-on, que l'an dernier. Un motard hollandais a fait une chute mortelle dans le désert le jeudi 7 janvier. Dans la nuit du 9 au 10 janvier, d'autres accidents graves se sont produits. L'un d'eux a coûté la vie à Ursula Zentsch, journaliste au *Point.*

Christophe Neveu, l'un des concurrents, lui-même accidenté, constate : *« Cette année, le rallye va en effet beaucoup plus vite que l'an passé, d'énormes intérêts financiers sont en jeu. C'est l'escalade du risque »*.

Mais, après tout, en s'engageant dans cette épreuve, ils en connaissaient les risques. Et, à supposer qu'ils les aient ignorés, ils ont toujours la ressource d'abandonner. Il n'en va pas de même pour la population des régions traversées par le rallye qui, elle, court des risques sans l'avoir choisi.

C'est ainsi qu'un enfant malien a été renversé et tué par une voiture du rallye. Et on est indigné quand on lit dans l'article du *Matin* du 12 janvier relatant l'événement que : *« Un jeune Malien, peut-être imprudent sur le bord de la route ou de la piste, est renversé par la voiture d'un concurrent »*.

D'imprudence, ou plutôt du cynisme, c'est bien plutôt les organisateurs et les firmes — firmes automobiles principalement — qui cautionnent et financent ce rallye qui n'en manquent pas.

Et quand on sait que la population des bourgades que traverse le rallye attend celui-ci pour essayer de se faire soigner et de se faire donner quelques remèdes par les équipes médicales qui suivent le Paris-Dakar — une fois par an, donc et dans quelles conditions ! — on se dit que tout cet argent investi dans cette caravane publicitaire a quelque chose d'indécent.

Une aubaine

A Albi, dans le Musée Toulouse-Lautrec, six toiles de maître ont disparu.

Les voleurs n'ont pas fait preuve d'une imagination débordante pour perpétrer leur forfait. Ils se sont contentés de prendre une échelle et de passer par la fenêtre. Et pourtant, le musée dispose d'un système de protection sophistiqué : radars infrasons reliés à des voyants lumineux chez le concierge, couplés à une sirène et à un terminal au commissariat de police.

Mais il y avait tout de même un petit hic. Le musée est hanté, non pas par l'esprit de Toulouse-Lautrec mais par des dizaines de chauves-souris. Et ces petites bêtes, en volant dans toutes les salles du musée, déclenchaient de façon intempestive le signal d'alarme.

Mais comme les policiers et le concierge en ont eu assez d'être dérangés à toute heure du jour ou de la nuit, le signal d'alarme avait tout simplement été débranché !

en bref

Contrats de solidarité : le gouvernement s'autofélicite, il n'y a vraiment pas de quoi

Jean Auroux, ministre du Travail, a présenté le 8 janvier un « bilan provisoire » des premiers contrats de solidarité mis en œuvre dans les collectivités locales ou les entreprises (surtout d'ailleurs dans les collectivités locales ou municipales — et socialistes principalement — les entreprises privées continuant à les bouder).

« L'opération est bien engagée », a-t-il déclaré. 22 déclarations d'intention ont été signées au niveau des départements et 553 contrats sont en cours de discussion. Les embauches nouvelles qui pourraient résulter de la signature de tous ces contrats représenteraient 8 031 emplois !

On ne va vraiment pas très loin avec ces 8 031 emplois... potentiels. Mais M. Auroux ne se décourage pas, loin de là. **« Il s'agit,** a-t-il conclu, **d'un acquis social qui restera dans l'histoire du mouvement ouvrier ».** Rien de moins.

Il paraît que ça ennoblit, le travail

En présentant son bilan des contrats de solidarité qui aboutiraient, si les engagements étaient respectés, à la création de 8 000 emplois, Jean Auroux, ministre du Travail, a encore annoncé que les décrets sur la pré-retraite partielle venaient de paraître.

Cela permettra, a-t-il précisé, aux travailleurs âgés de ne pas cesser brutalement leur activité. Il a suggéré que cette possibilité soit utilisée par les entreprises pour que ces travailleurs forment de jeunes embauchés avant de partir définitivement en retraite. On pourra ainsi voir un père former son fils avant de lui laisser la place...

D'ici à ce que Jean Auroux crée une charge d'OS héréditaire comme l'étaient les charges des nobles dans l'ancien temps, il n'y a pas loin ! C'est ce que le gouvernement appelle... le changement.

Il ne faut pas les laisser jouer avec des élastiques

« Trente-huit heures payées, bien entendu, quarante (...) le fabricant de jouets Joustra (en Alsace) **innove aussi en matière sociale »,** s'enthousiasme **Le Figaro** du 9 janvier.

Mais tant de générosité comporte bien une contrepartie. Et ce journal d'expliquer que le personnel doit accepter ce que le patron appelle la **« semaine élastique »,** c'est-à-dire un horaire qui peut se modifier au gré des commandes et du bon vouloir du patron. Pour cela, Joustra a d'ailleurs obtenu l'autorisation des services du ministère du Travail.

Ainsi, depuis le 4 janvier, par exemple, 659 salariés de l'entreprise ne travaillent que 27 heures par semaine. Mais dans quelques mois, ils feront 45 heures hebdomadaires. La « semaine élastique », un avantage, une innovation « sociale », comme dit **Le Figaro ?** En tout cas, on ne voit pas quel avantage cela apporte aux travailleurs, car, bien entendu, ce ne sont pas eux qui peuvent décider quelle semaine ça les arrangerait de travailler 27 heures plutôt que telle autre 40 heures. Par contre, on voit tout de suite quel intérêt le patron trouve à cette « élasticité ». Quand il y a moins de commandes, cela lui permet de mettre des travailleurs en chômage technique déguisé, mais sans avoir à payer pour cela. Et puis, quand les commandes affluent, de faire effectuer des heures supplémentaires payées au tarif normal. C'est simple, en quelque sorte, cela consiste à transformer les travailleurs en travailleurs saisonniers !

L'expérience de ce patron alsacien a de quoi rassurer Mauroy qui ne veut pas que **« la réduction du temps de travail ralentisse la production ».** Mais cela montre aussi en quoi pourraient consister les mesures de réduction du temps de travail que le gouvernement présente comme un avantage et qu'il veut faire passer à coups d'ordonnances. Ce serait un bon moyen de rendre service aux patrons en légalisant des types d'horaires « élastiques » qui étaient jusqu'à présent interdits par la loi !

Les ministres à la chasse au contrat

Samedi 9 janvier, la ville de Bordeaux a reçu la visite de six ministres, avec en particulier Defferre, Delors et Cresson. Tout ce petit monde s'était déplacé massivement en Aquitaine pour assurer la publicité de 26 contrats de solidarité que les ministres ont signés avec des collectivités locales et des entreprises.

Mais ces 26 contrats de solidarité ne procureront que 600 emplois nouveaux. Cela fait 100 emplois nouveaux par ministre !

Pour l'instant, c'est Pierre Mauroy qui arrive en tête à ce petit jeu, il a fait mieux. Il faut dire que lui est parti plus tôt, il en est à sa 8e étape du Tour de France du chômage.

(AFP)

Badinter et la loi d'amnistie : pas de panique, c'est bidon

(AFP)

Une circulaire du Garde des Sceaux adressée aux procureurs généraux et précisant les modalités d'application de la loi d'amnistie du 4 août 1981, a été publiée au **Journal Officiel** du 10 janvier.

Le Garde des Sceaux tient à spécifier noir sur blanc que **« l'amnistie n'entraîne de droit ni la réintégration dans les fonctions, emplois, professions, grades, offices publics ou ministériels, ni la reconstitution de carrière ».**

Ces dispositions figurent dans la loi d'amnistie, mais devaient, semble-t-il, avoir donné lieu à des interprétations plus ou moins différentes, puisque Badinter précise encore : **« Les termes de la loi d'amnistie et les principes généraux du droit conduisent à exclure que les employeurs puissent, du seul fait de l'intervention d'une loi d'amnistie, se voir pénaliser pour des licenciements intervenus avant la promulgation de cette loi ».** C'est clair, amnistie il y a pour les ouvriers, pourvu qu'elle reste platonique et ne coûte rien aux patrons.

Donc, hormis les salariés protégés (délégués, représentants du personnel ou des syndicats), un salarié licencié, même abusivement, ne peut prétendre à la réintégration. On passe l'éponge, mais c'est le travailleur qui reste sur le carreau !

Les « Dupont-la-Joie » en blouse blanche

Vendredi 8 janvier, deux médecins de Creil sont passés en jugement pour non-assistance à personne en danger. Le jugement doit être rendu le 5 février.

« Non-assistance », le terme est faible. Le 20 décembre 1977, à la salle des urgences de l'hôpital de Creil, ils avaient refusé de soigner un ouvrier de l'usine Chausson, Mohamed Boubaaya, en proie à un malaise grave. L'un des médecins décréta tout de suite qu'il s'agissait d'un « simulateur » et l'infirmière inscrivit sur le registre des entrées « flemmingite aiguë ». Sous prétexte de vérifier ses réactions, les deux médecins se livrèrent à de véritables sévices, alors qu'ils refusaient même de lui prendre sa température : gifles, rasage de la moustache, tractions de la tête (un témoin affirme avoir « entendu un craquement »), éther dans les oreilles et sur l'abdomen avant de le jeter à terre et de le remettre à la police qui, constatant son état, ramena le malade une demi-heure après. Transporté finalement à Paris, il devait mourir trois jours plus tard d'une hémorragie cérébrale.

Comme l'a déclaré un avocat de la partie civile : **« N'est-ce pas parce que c'était un ouvrier, et de surcroît algérien, qu'ils ont agi comme ils l'ont fait ? Se seraient-ils comportés de la même façon avec un patient fils de famille ? ».**

Très Ford, ce tour de passe-passe

Le trust Ford a décidé d'investir dans son usine de Bordeaux, et pour mener à bien cette louable entreprise, va commencer par toucher 200 millions d'aides de l'Etat.

Par ailleurs, le trust Ford supprime 145 emplois dans son usine de Charleville-Mézières, en raison, dit-il, de pertes financières sur le marché des tracteurs.

N'y aurait-il aucune communication entre Charleville et Bordeaux ? Ou la main droite de Ford, qui licencie, préfère-t-elle ignorer ce que fait sa main gauche, qui empoche ?

Le chouchou des patrons

Le nouveau président du CNPF, Gattaz, est content de Delors. Très content. Il s'est déclaré « agréablement surpris » **au dernier forum de** L'Expansion, **et l'on parle de** « réchauffement » **entre gouvernement et patronat.** « Nous ne ferons pas de critique systématique, pas d'opposition générale. Vis-à-vis des pouvoirs publics, nous nous efforcerons de maintenir une parfaite objectivité, ne pratiquant ni la politique de main tendue, ni celle de la main refusée, ni surtout celle de la chaise vide.. »

Jusqu'ici on avait plutôt parlé de « guerre civile froide » **entre patrons et gouvernement. Avant même qu'on la touche, la bourgeoisie tempêtait, tapait du pied et obtenait ce qu'elle voulait. L'impôt sur la fortune a été réduit à sa plus simple expression ; les prix industriels sont libres ; les patrons sont exonérés d'une bonne partie des charges sociales pour toute embauche ou semblant d'embauche. Le gouvernement laisse entendre qu'il va réduire les** « coûts salariaux », **en ne permettant pas aux salariés de rattraper l'inflation. Les patrons ont eu beau chercher des motifs de grogne, ils ont dû se rendre à l'évidence, on leur faisait la part belle, très belle. Et ils ont bien dû finir par être contents, même ouvertement.**

Alors Gattaz a donné un bon point à l'élève socialiste Delors, lors du Forum de L'Expansion. **Mais attention, efforts à maintenir, a-t-il ajouté en substance en déclarant :** « Nous réagirons toujours avec vigueur aux mesures de nature à menacer nos activités économiques ».

Quels prochains motifs de contentement le premier de la classe va-t-il donner à ses maîtres ?

Odette DYLAN

Delors, un ministre socialiste apprécié par les patrons. (AFP)

1969-1972
Quand Delors conseillait Chaban

« Passez un contrat avec le gouvernement et soyez notre ministre des Finances pendant cinq ans » a lâché un patron à Jacques Delors, au récent forum de **L'Expansion,** qui s'est tenu jeudi 7 janvier. C'est du moins ce qu'en rapporte **Le Monde,** qui y voit à juste titre une preuve de belle confiance.

Il faut dire que Delors a de solides références. Il était l'un des conseillers techniques du gaulliste Chaban-Delmas, lorsque celui-ci était Premier ministre sous Pompidou entre 1969 et 1972. Et il est instructif de rappeler à quelle politique Delors a été associé à cette époque.

DÉVALUATION, « BLOCAGE » DES PRIX... ET PLAN D'AUSTÉRITÉ

Chaban entre en fonction le 21 juin 1969. Il se veut **« le gouvernement de la réconciliation et de l'action ».** « Réconciliation » parce qu'un an après Mai 68, il s'agit d'effacer ce mauvais souvenir et d'occuper à nouveau tout le terrain politique au nom de la droite. Quant à l' **« action »,** il s'agit de mettre en place un plan d'austérité. Antoine Pinay, un moment envisagé pour le poste de ministre des Finances, le refuse en expliquant qu'il faudrait mener une **« vigoureuse politique d'austérité »** que les Français ne lui semblent pas préparés à accepter. Toutes les orientations de la politique économique de Chaban vont tourner autour de ce leitmotiv ; si cela va mal c'est que les Français consomment trop. Il faut qu'ils se restreignent.

Le 8 août 1969, le franc est dévalué de 12,5 %. Officiellement, les prix et les marges bénéficiaires sont bloqués pendant trois mois. Mais Pompidou lui-même avoue que les prix que l'on dit bloqués ont augmenté.

Le 3 septembre, le plan d'austérité est adopté. Il porte le nom de **« plan de redressement ».** Le crédit à la consommation des particuliers est limité. Les impôts indirects augmentent. Le gouvernement est impuissant à bloquer les prix. La fuite des capitaux, la spéculation financière ne sont pas empêchées, le gouvernement ne se donnant aucun moyen pour les contrecarrer.

DÉJÀ LA POUDRE AUX YEUX AVEC LA « NOUVELLE SOCIÉTÉ »

Pour faire passer la pilule, quelques mesures seront prises : sous Chaban, on mit en place la mensualisation, l'actionnariat ouvrier inauguré chez Renault, présentés comme des remèdes à la **« triste condition ouvrière ».** Toutes ces mesures rentraient dans le cadre de ce que Chaban appelait **« la nouvelle société »,** une **« société solidaire » « à l'égard des faibles et des malchanceux ».**

Mais la « triste condition ouvrière » ne s'améliore guère, au contraire — le nombre des chômeurs s'accroît régulièrement, même si ces chiffres d'hier semblent bien petits comparés à ceux d'aujourd'hui. En 1969, ils sont 320.000 ; puis 375.000 en 1970, 521.000 en 1971, 600.000 en 1972.

En présentant un plan de formation professionnelle entièrement soufflé par Delors, il va jusqu'à parler de **« révolution silencieuse ».** Cette formation professionnelle met à la disposition des travailleurs différents stages mais si quelques-uns pourront tirer leur épingle du jeu et gravir quelques marches de la hiérarchie sociale, ce n'est pas cela qui modifia la condition ouvrière. Les OS dont on annonce la disparition prochaine à l'époque ont encore de longues années devant eux.

« LES CONTRATS DE PROGRÈS »

Pour limiter les effets des grèves, nombreuses à l'époque, le cheval de bataille favori de Chaban sera les fameux **« contrats de progrès ».** En échange d'une acceptation par les syndicats de limiter le droit de grève, une hausse des salaires annuelle sera consentie. Oh rien de mirifique ! La formule particulièrement obscure qui sert à calculer le montant de l'augmentation (R % = 1 % + P + H 15(V — 2,5 ×), ouf !) signifie en gros que les salaires augmenteront de la moitié de celle des prix plus 1 %. Pas de quoi sauter au plafond. D'emblée, la CFDT, FO, CFTC et le syndicat de cadres UNMC-UCT emboîtèrent le pas, et signèrent ces contrats. Le premier étant celui de l'EDF en décembre 1969.

LES LOGEMENTS « SOCIAUX » DE CHALANDON

Un autre volet de la politique sociale de Chaban concernait le logement. Son ministre du Logement, Chalandon, se fera le chantre de l'accession à la propriété et du rêve pavillonnaire. Tout cela dans l'espoir de calmer les ouvriers et de les assagir. Les « Chalandonnettes », ces maisons bon marché construites pour les travailleurs et qui ont gardé le nom du ministre, elles devaient s'avérer à l'usage... inhabitables !

Pendant ces trois ans, dans le cadre d'une équipe gouvernementale de droite, Jacques Delors s'est rodé à l'art de présenter une politique au service des patrons et des spéculateurs dans un emballage « social ». Depuis il a adhéré au Parti Socialiste (en 1974), la **« nouvelle société »** et les **« contrats de progrès »** ont été remplacés par la **« société du changement »** et les **« contrats de solidarité ».** Mais les patrons peuvent garder à Delors toute leur confiance ; il a une solide expérience à leur service.

Jacques FONTENOY

Le CNPF gâte la sauce

Les fleurs envoyées par Gattaz, le nouveau patron du CNPF, à Jacques Delors lors du forum de ***L'Expansion*** *n'ont pas eu l'heur de plaire à* ***l'Humanité.*** *Le journal du PCF est gêné de voir le patron des patrons apprécier aussi chaleureusement le ministre des Finances, dont* ***l'Humanité*** *elle-même avait dit approuver la politique. Il y a des compagnies un peu gênantes.*

Alors dans le numéro du vendredi 8 janvier, l'éditorialiste de ***l'Humanité*** *s'efforce d'inventer les raisons cachées des bravos de Gattaz à Delors. Ce serait une tactique du patronat* ***« pour frustrer les Français d'une amélioration sensible de leur vie tant espérée »... « Pour peu que M. Delors évoquant l'inflation, mette en cause les rémunérations comme l'une de ses causes, le patron des patrons, ignorant tous les autres aspects de la politique gouvernementale, et notamment le dispositif de modération des prix, crie bravo et merci ! »***

L'Humanité *du jour précédent, elle, avait préféré ignorer* ***« la mise en cause des rémunérations »*** *pour ne retenir du langage de Delors que l'esbrouffe.* ***« Coup de frein à la vie chère »*** *titrait en gros titre à la une* ***l'Humanité*** *du 7 janvier. Avant de parler de freinage des prix, le gouvernement avait pris la précaution d'augmenter de 20 centimes la taxe sur l'essence, de 18 % la taxe télévision, de 11 % les tabacs...*

Et quand le gouvernement parle de freiner les prix et d'essayer de ramener l'inflation à 10 % ce n'est que pour convaincre les travailleurs que leurs salaires eux, ne dépasseront pas 10 % d'augmentation dans l'année. Gattaz a bien compris. Mais tout de même son engouement pour Delors est indécent : s'il suffit d'annoncer qu'on va serrer la ceinture aux salariés pour que les patrons vous embrassent, où va-t-on ? Comment faire ensuite croire aux travailleurs qu'on est de leur côté ?

F.F.

La recherche au service de la rentabilité industrielle

Le 13 janvier s'est ouvert à Paris le « Colloque national sur la recherche et la technologie » qui, selon le ministre de la Recherce, Jean-Pierre Chevènement, doit faire **« qu'un vigoureux élan porte en avant la recherche française qui doit se savoir comptable dans le monde de demain de la survie de notre pays en tant que grande nation, de son rôle dans le monde au service du droit et, par conséquent, de notre dignité ».** Pas moins. Trois mille personnes, chercheurs mais aussi industriels et syndicalistes, sont donc réunies au Palais des Congrès.

Chevènement, le grand ordonnateur de la cérémonie, n'a pas lésiné sur les moyens pour en faire une opération à grand spectacle. Le colloque a été précédé de 31 « assises régionales » auxquelles auraient participé près de 22.000 personnes. Dix mille contributions auraient été rédigées et les rapports de synthèse ne couvrent pas moins de 150.000 pages.

Reste à savoir ce qui sortira de tout cela. Si les participants au colloque sont invités à réfléchir et à disserter sur une douzaine de thèmes plus ou moins fumeux comme « l'apport culturel de la recherche », la « responsabilité sociale du scientifique » ou encore « les transferts de technologie adaptés au Tiers monde », les décisions réelles, elles, sont déjà prises, le projet de loi-programme qui doit être soumis au Parlement au printemps prochain serait déjà rédigé et il n'est, en tout cas, pas question qu'il soit discuté par les scientifiques.

Pourtant, en matière de recherche scientifique, les socialistes au gouvernement paraissent décidés à promouvoir le changement... du moins le disent-ils. Depuis que Chevènement a pris la direction du ministère de la Recherche, l'ensemble des organismes d'Etat chargés de la recherche, comme le CNRS, l'INRA ou le CEA ont été, directement ou indirectement, placés sous son autorité pour créer un important ministère. Le budget alloué à la recherche a, cette année, été augmenté de 30 %, et dans les années à venir, il devrait continuer à croître. Alors qu'avec 50 milliards (30 milliards pour l'Etat et 20 pour les entreprises privées), il ne représentait que 1,8 % du produit intérieur brut en 1980, il devrait croître jusqu'à 80 milliards en 1985 et atteindre 2,5 % du PIB à cette date, un pourcentage comparable à celui de la RFA (2,2 % en 1979) ou des USA (2,4 %).

« Des crédits pour la recherche », revendiquaient les scientifiques sous Giscard. Mitterrand les leur accorde. Tout paraîtrait donc, à première vue, aller pour le mieux dans le monde des savants.

Eh bien, pas exactement. Car si le gouvernement augmente globalement les crédits alloués à la « recherche », le choix de l'orientation de ces crédits dépend avant tout des intérêts industriels. Et il est à prévoir qu'on subventionne d'abord la recherche des secteurs qui devront devenir « compétitifs ». Et l'augmentation de ces crédits ne signifiera pas que la recherche utile aux besoins de la population comme la recherche fondamentale, seront mieux loties qu'avant pour autant.

Chevènement ne s'en cache d'ailleurs pas, dans une interview au **Nouvel Economiste : « Le problème est de faire en sorte que les entreprises françaises augmentent encore leur effort. Comme les habitudes ne se prennent pas facilement, je crois que c'est toute une panoplie de mesures qu'il faut orchestrer : aides de l'ANVAR accrues et diversifiées (...), aide fiscale, que je souhaite voir mise à l'étude, dispositions relatives aux crédits à moyen et long terme en faveur de l'innovation... ».**

Des moyens parmi d'autres de faire supporter à l'Etat, c'est-à-dire au contribuable, les frais d'innovation des entreprises.

Cela étant, les recherches prises en charge directement par les entreprises ne représentent que la plus petite part des dépenses de recherche (et encore, les entreprises nationalisées assurent-elles à elles seules la moitié des dépenses de recherche de l'industrie). L'essentiel est pris en charge directement par l'Etat, qui n'a rien de plus pressé que d'en faire profiter les entreprises privées. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple connu, que les recherches du CEA sur le nucléaire, payées pendant des années par le contribuable, profitent aujourd'hui aux trusts qui construisent les centrales nucléaires, Creusot-Loire en particulier.

De plus, il n'est pas question que les crédits alloués à la recherche militaire (qui représentent plus du tiers des sommes attribuées à la recherche) diminuent. Dans une interview à **Libération,** Chevènement explique : **« C'est le budget civil de recherche qui doit augmenter le plus vite dans les prochaines années, et non le budget militaire ».**

Ce qui est une manière de dire que les crédits de la recherche militaire continueront d'augmenter. Ils progresseront moins que les crédits civils, mais il faut dire que ces derniers avaient accumulé un tel retard depuis 1973 que les mesures prises par le gouvernement socialiste ne constituent guère qu'un petit rattrapage.

Enfin, les orientations de Chevènement en matière de recherche sont loin de satisfaire l'ensemble des scientifiques. L'un d'eux, le mathématicien Moshe Flato, qui se dit proche du PS, déclarait le 13 janvier à **Libération,** pour expliquer son refus de se rendre au colloque : **« La recherche appliquée — et ceci est commun avec le régime giscardien — va être beaucoup plus favorisée que les sciences fondamentales, et ceci à cause d'une vision étroite des réalités économiques. On comprend qu'une découverte puisse trouver une application industrielle dans deux ou trois ans, mais pas que la recherche fondamentale d'aujourd'hui, au moins une partie, puisse avoir un intérêt économique sûr dans vingt ans. A moins qu'on se fiche comme toujours en France, de ce qui se passera dans vingt ans ».**

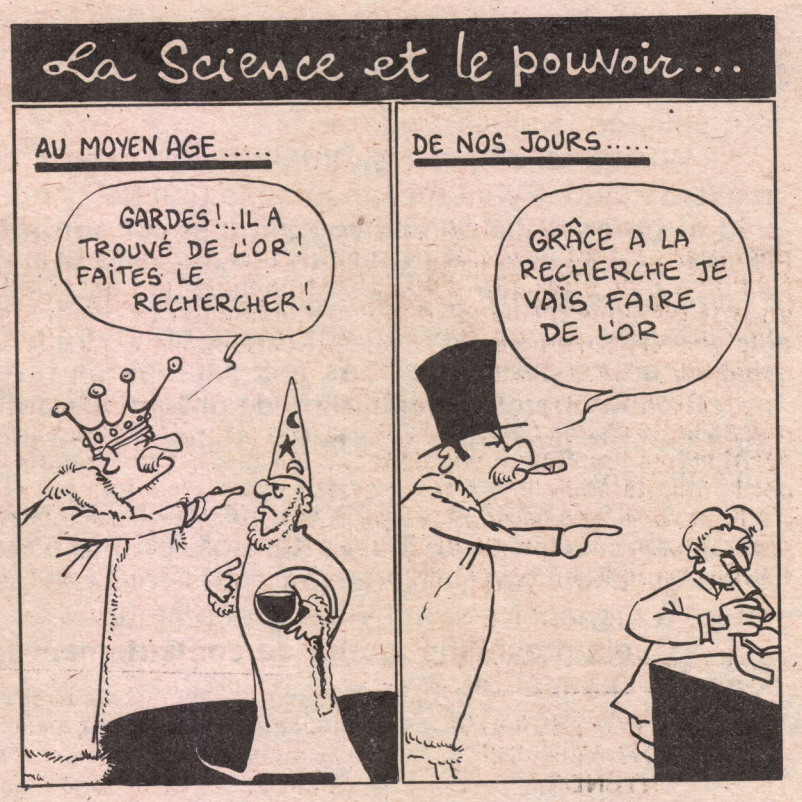

Chevènement, le ministre de la Recherche. Son budget devrait atteindre 80 milliards : des crédits pour la recherche, ou des subventions aux patrons ?(AFP)

Alors, le gouvernement socialiste — et au premier rang des ministres, Chevènement, qui travaille à sa carrière politique — peut toujours faire beaucoup de bruit autour de son colloque sur la recherche. Sur le fond, sa politique ne représente pas autre chose que ce que faisait Giscard, à une échelle un peu supérieure.

Giscard accordait moins de 50 milliards de subventions directes et indirectes aux patrons sous couvert de recherche scientifique : il clamait ses mérites en commandant un **« Livre blanc sur la recherche »** à l'académie des Sciences. Mitterrand en promet presque deux fois plus aux mêmes patrons et le proclame deux fois plus fort.

M.R.

La manne de l'ANVAR

L'ANVAR, l'Agence nationale de valorisation de la recherche, est l'organisme d'Etat chargé d'accorder aides et subventions aux entreprises « innovantes ». L'agence a accordé cette année 663 millions d'aides, dont 315 aux entreprises métallurgiques, 149 à celles de l'électronique et 136 aux industries chimiques et textiles. A ces sommes, il convient d'ajouter 28 millions au titre des primes à l'innovation. 1.400 entreprises ont touché, cette année, la manne de l'ANVAR. Pour 1982, les crédits attribués à cet organisme sont largement augmentés. Ils passent à 760 millions au total. Mais selon les responsables de l'agence, chaleureusement appuyés par le CNPF il est vrai, ce n'est pas encore assez : ils estiment que leur budget devrait atteindre le milliard en 1982 et que des crédits à faible taux devraient être accordés aux entreprises qui innovent. Selon le journal **Les Echos,** *cette exigence devrait être acceptée par le ministère des Finances.*

Mais les patrons sont décidés à être insatiables. Le journal **Le Nouvel Economiste** *cite ainsi la déclaration d'un responsable du CNPF qui affirme :* ***« Pour être à la hauteur des enjeux définis par le gouvernement*** *(en matière de recherche) **les efforts des entreprises devront être certainement stimulés par des mesures appropriées de la part des pouvoirs publics ».***

Pour les patrons, tout est bon pour obtenir aides et subventions. Quand ce n'est pas la décentralisation, c'est le chômage, et quand ce n'est pas le chômage, c'est la recherche.

Un projet de loi dont les locataires n'ont guère à se louer

« Logement, attention... Danger » : **sous ce titre, un certain nombre d'associations de propriétaires se sont payé une page entière de publicité affirmant en gros :** « Il faut amender la loi Quilliot ». **Pour être sûres d'être bien entendues, ces associations (qui avaient déjà passé de tels encarts publicitaires dans** Le Figaro, Le Monde **et** Valeurs Actuelles) **avaient choisi le quotidien officieux du gouvernement,** Le Matin, **et attendu le 12 janvier, jour de l'ouverture au Parlement du débat sur la loi Quilliot.**

Cependant, ces organisations de propriétaires auraient tout aussi bien pu faire l'économie de cette ultime page publicitaire : elles savaient déjà qu'elles avaient été entendues puisque avant même l'ouverture des débats à la Chambre des députés, la Commission des lois présidée par le député socialiste Bockel avait passablement amputé le projet de loi Quilliot. A tel point d'ailleurs que, ces derniers temps, à chaque fois qu'un homme de droite ou un représentant des propriétaires était interviewé à la radio-télévision, il avait bien du mal à cacher sa satisfaction et à trouver à redire à la version proposée par la Commission des lois.

LA DROITE ET LES POSSÉDANTS SAVENT SE FAIRE ENTENDRE

En fait, depuis que Roger Quilliot, le ministre du Logement et de l'Environnement, avait rendu public son projet de loi en octobre dernier, on avait assisté à un véritable tir de barrage de tout ce que le pays compte de représentants des possédants. La méthode, ayant fait ses preuves, a été réutilisée cette fois encore, apparemment avec succès (même si la loi n'est pas encore adoptée au Parlement), le ministre Quilliot n'en finissant pas, ces derniers temps, de se défendre d'avoir jamais voulu **« mettre le feu au temple du logement »,** comme il l'écrivit dans une tribune libre du journal **Le Monde.**

Eh oui, même si un sondage SOFRES-Le Point du 11 janvier affirme que 68 % de l'opinion serait favorable au projet Quilliot tel qu'il avait été présenté initialement, il faut croire que le gouvernement et le président socialiste de la Commission des lois préfèrent ne pas faire de peine aux deux millions de propriétaires-bailleurs (qui seuls pouvaient s'estimer visés par le projet de loi), alors qu'il y a, à côté, neuf millions de propriétaires-occupants, et surtout huit millions de locataires qui sont en majorité des travailleurs des villes.

UN PROJET DE LOI EN PEAU DE CHAGRIN

« Nous risquons de trouver une coquille vide », vient de protester Claude Massu, le président de la CNL (Confédération nationale du logement), depuis que sont connus les amendements de la Commission des lois. Ceux-ci prévoient en effet, par exemple, que le bail ne sera pas de six ans dans tous les cas, mais de trois ans ou de six ans, mais dans ce cas avec la possibilité de le dénoncer (pour le propriétaire, évidemment) chaque année. Ou encore que les tribunaux ne pourront plus décider de maintenir dans son logement un locataire se trouvant sans ressources, du fait du chômage notamment. De plus, ce n'est plus le seul propriétaire qui payerait (comme dans le projet de loi initial) le fait de recourir aux services d'un agent immobilier pour louer son logement. Enfin, les modalités de reprise d'un appartement par son propriétaire (et donc d'expulsion du locataire) seraient assouplies par rapport au premier projet Quilliot.

Bien sûr, on ne sait pas ce qu'il restera du projet une fois que les députés l'auront voté. Celui-ci peut encore être amendé au cours de débats parlementaires que le gouvernement prévoit longs. Peut-être, après avoir donné satisfaction à la droite et à l'UNPI (l'Union nationale de la propriété immobilière, qui regroupe 270 000 gros propriétaires possédant trois millions et demi de logements), le gouvernement fera-t-il un geste pour sembler quand même se préoccuper du sort des locataires. Mais même si le projet de Quilliot devait être finalement adopté dans sa forme première, rien ne garantit que cela profiterait vraiment aux locataires.

QUEL « NOUVEAU DROIT AU LOGEMENT » ?

Quelques jours avant l'élection présidentielle, le candidat François Mitterrand s'était rendu au salon du Logement à la Foire de Paris et avait promis **« un nouveau droit au logement qui permettra aux locataires de traiter d'égal à égal avec les propriétaires ».** On sait ce que valent les promesses électorales et, pour celles-ci, on voit précisément ce qu'il est en train d'en advenir. Mais il est vrai que cette promesse d'un **« nouveau droit au logement »** pouvait trouver un écho certain auprès de millions de locataires logés dans de mauvaises et coûteuses conditions, souvent très loin de leur lieu de travail, que ce soit dans des logements anciens ou en HLM (car les travailleurs n'ont évidemment pas les moyens de louer dans des immeubles récents dont les loyers sont libres et atteignent des sommes prohibitives).

Seulement, promettre un « droit nouveau au logement » ne peut s'avérer être qu'une promesse démagogique et fallacieuse quand, en même temps, on laisse intouchées les lois du marché capitaliste, et notamment la loi de la recherche du profit maximum qui s'applique (et comment !) aussi au logement, et qu'on déclare, comme le ministre Quilliot : **« Que souhaitent les investisseurs (...) une rémunération correcte de leur investissement (?). La loi le leur garantit ».**

Au mieux, le gouvernement peut prendre des mesures, surtout en période de crise économique, pour éviter que les travailleurs se retrouvent à la rue (et surtout dans la rue, à protester !), faute de pouvoir au moins payer de quoi se loger. Seulement, ces mesures-freinage de la hausse des loyers, garanties supplémentaires contre de trop faciles expulsions de locataires sans ressources, qui avaient, entre autres, été proposées dans le premier projet Quilliot, peuvent aussi se retourner contre les locataires et les travailleurs, même si elles ne les frappent pas aussi durement que dans un régime de complète liberté pour les propriétaires. On le voit actuellement en Italie où a été instauré un système dit de « juste loyer ». Mais on a connu aussi cela en France, après la Première Guerre mondiale : il avait été décrété un moratoire sur les loyers qui permettait aux locataires de conserver des logements à bas prix. Mais ceux-ci n'étaient plus entretenus par les propriétaires et devenaient de véritables taudis qui se transmettaient pourtant avec de fortes reprises, car nombreux étaient les sans-logement.

La loi de septembre 1948, qui libéra les loyers des logements constuits après cette date, ne régla rien, au contraire : les loyers libres permirent à des propriétaires de s'enrichir, mais les travailleurs ne purent accéder aux logements nouvellement construits, car ils étaient trop chers. Ils durent soit rester dans les logements peu chers mais de plus en plus dégradés dits aux « loyers de 48 », soit quitter les centre-villes pour trouver à se loger, au prix de temps de transport allongés, dans des HLM.

Et face à cela, Roger Quilliot a beau parler de la loi de 1948 **« généreuse dans son principe** — c'est lui qui le dit — **perverse dans ses effets »,** et dire que **« aujourd'hui (...) c'est le propriétaire qui se trouve en position de force »,** les locataires auront bien du mal à voir dans son projet — modifié ou non — un moyen de faire que cela change vraiment.

Pierre LAFFITTE

Des loyers chers, des logements non entretenus... des profits pour les propriétaires. (SIPA)

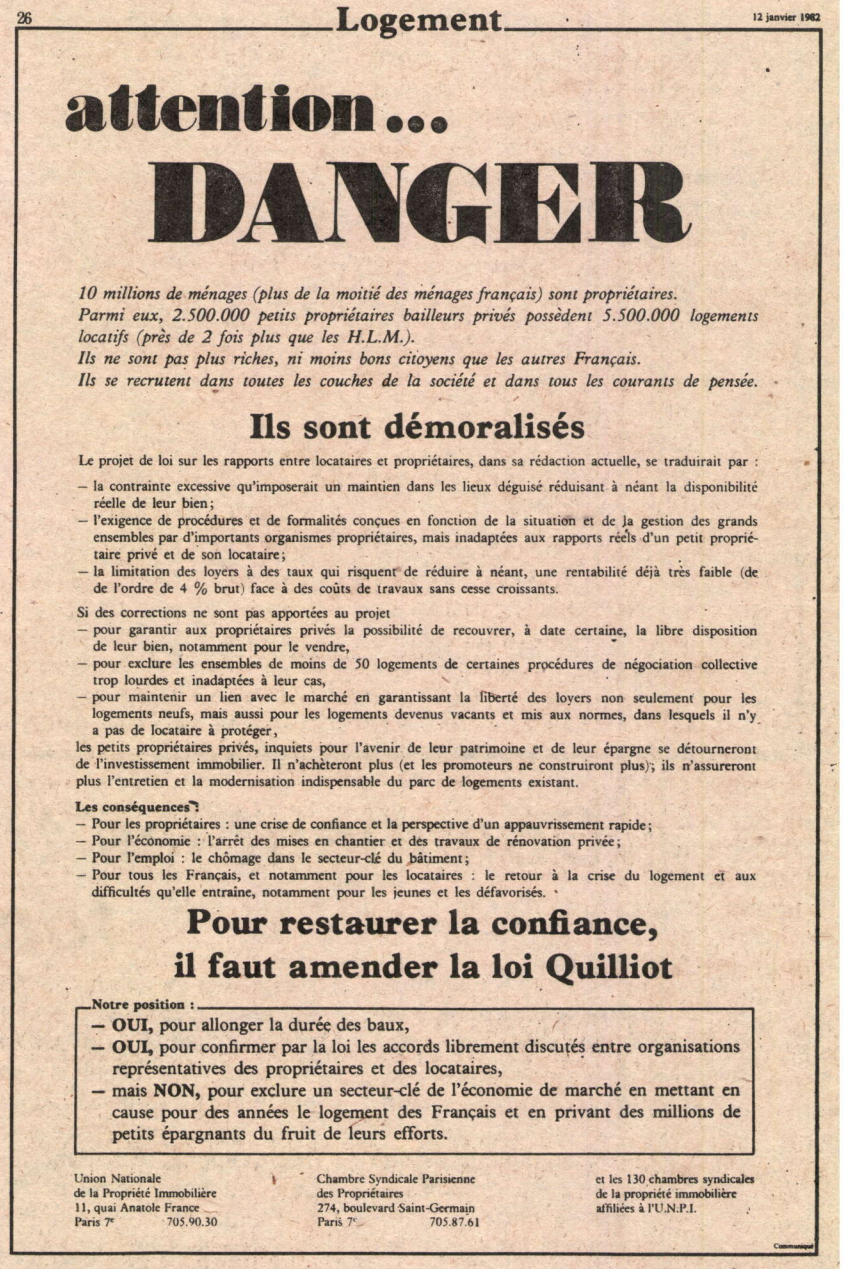

26 Logement 12 janvier 1982

attention...

DANGER

10 millions de ménages (plus de la moitié des ménages français) sont propriétaires.
Parmi eux, 2.500.000 petits propriétaires bailleurs privés possèdent 5.500.000 logements locatifs (près de 2 fois plus que les H.L.M.).
Ils ne sont pas plus riches, ni moins bons citoyens que les autres Français.
Ils se recrutent dans toutes les couches de la société et dans tous les courants de pensée.

Ils sont démoralisés

Le projet de loi sur les rapports entre locataires et propriétaires, dans sa rédaction actuelle, se traduirait par :

- la contrainte excessive qu'imposerait un maintien dans les lieux déguisé réduisant à néant la disponibilité réelle de leur bien ;
- l'exigence de procédures et de formalités conçues en fonction de la situation et de la gestion des grands ensembles par d'importants organismes propriétaires, mais inadaptées aux rapports réels d'un petit propriétaire privé et de son locataire ;
- la limitation des loyers à des taux qui risquent de réduire à néant, une rentabilité déjà très faible (de l'ordre de 4 % brut) face à des coûts de travaux sans cesse croissants.

Si des corrections ne sont pas apportées au projet
- pour garantir aux propriétaires privés la possibilité de recouvrer, à date certaine, la libre disposition de leur bien, notamment pour le vendre,
- pour exclure les ensembles de moins de 50 logements de certaines procédures de négociation collective trop lourdes et inadaptées à leur cas,
- pour maintenir un lien avec le marché en garantissant la liberté des loyers non seulement pour les logements neufs, mais aussi pour les logements devenus vacants et mis aux normes, dans lesquels il n'y a pas de locataire à protéger,

les petits propriétaires privés, inquiets pour l'avenir de leur patrimoine et de leur épargne se détourneront de l'investissement immobilier. Il n'achèteront plus (et les promoteurs ne construiront plus); ils n'assureront plus l'entretien et la modernisation indispensable du parc de logements existant.

Les conséquences :
- Pour les propriétaires : une crise de confiance et la perspective d'un appauvrissement rapide ;
- Pour l'économie : l'arrêt des mises en chantier et des travaux de rénovation privée ;
- Pour l'emploi : le chômage dans le secteur-clé du bâtiment ;
- Pour tous les Français, et notamment pour les locataires : le retour à la crise du logement et aux difficultés qu'elle entraîne, notamment pour les jeunes et les défavorisés.

Pour restaurer la confiance, il faut amender la loi Quilliot

Notre position :
- **OUI,** pour allonger la durée des baux,
- **OUI,** pour confirmer par la loi les accords librement discutés entre organisations représentatives des propriétaires et des locataires,
- mais **NON,** pour exclure un secteur-clé de l'économie de marché en mettant en cause pour des années le logement des Français et en privant des millions de petits épargnants du fruit de leurs efforts.

Union Nationale de la Propriété Immobilière, 11, quai Anatole France, Paris 7e 705.90.30
Chambre Syndicale Parisienne des Propriétaires, 274, boulevard Saint-Germain, Paris 7e 705.87.61
et les 130 chambres syndicales de la propriété immobilière affiliées à l'U.N.P.I.

Communiqué

La publicité que des associations de propriétaires se sont payée dans plusieurs journaux.

Quelques chiffres

Selon le dernier recensement de l'INSEE, sur 18 millions de résidences principales, 5 millions ne disposent pas du confort minimum. A Paris, il y a 67 000 dossiers de mal-logés (dont 22 000 prioritaires, des personnes disposant de moins de 4 m² chacune pour se loger en moyenne). A Paris toujours, 37,5 % des logements sont surpeuplés et plus de la moitié (57,5 %) sont inconfortables selon les normes officielles.

Au dernier congrès des HLM on a appris que sur deux millions de logements HLM, près de la moitié (900 000) avaient besoin de travaux de réfection urgents.

Le budget d'armement américain

Une drogue de soutien au capitalisme

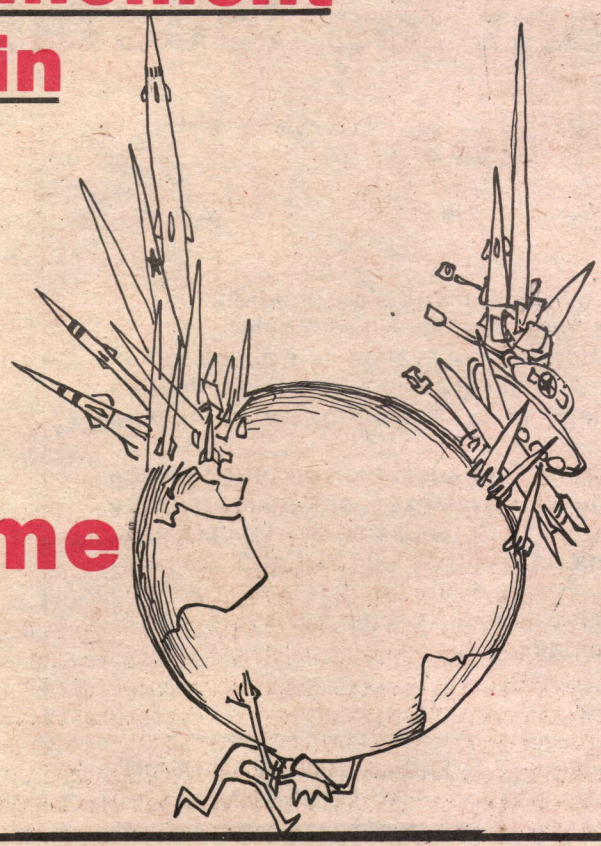

Brandissant la menace que ferait, selon lui, peser sur les Etats-Unis et le monde l'armée soviétique, Reagan s'est fait voter, en décembre dernier, pour l'année fiscale 1982, un budget militaire d'un montant record de 199,6 milliards de dollars (soit 1.100 milliards de francs, environ une fois et demie le budget de la France).

Officiellement, Reagan craint l'URSS, l'expansionnisme... cubain et même celui de Khadafi ! En réalité, le chef de l'Etat de la plus grande puissance du monde, dont les conseillers militaires encadrent les armées de nombreux pays sur tous les continents et dont les navires sillonnent toutes les mers, a bien d'autres raisons d'augmenter son budget militaire et d'accélérer la course aux armements, à commencer par des raisons économiques.

L'augmentation des commandes militaires, c'est aussi une aide financière importante aux industriels. Le langage politique alarmiste ne sert qu'à faire accepter à la population américaine les sacrifices que va lui imposer un tel budget.

Comment les trusts de l'armement font la loi

Aux Etats-Unis, 1,6 million de personnes travaillent dans quelque 1.100 sociétés qui fabriquent des armes ou dans les milliers d'entreprises sous-traitantes. Cet effectif doit passer à 2,2 millions dans quelques années (bilan économique et social du **Monde** 1981).

Les entreprises qui concluent des contrats avec le Pentagone sont estimées à 25.000 **(Fortune** du 26-1-81), réparties essentiellement dans cinq secteurs : aéronautique, construction et réparation des navires, munitions, télécommunications et composants électroniques. Mais ce sont les 100 plus grandes sociétés américaines qui arrachent la plus grande partie des contrats : 75 % des contrats passés entre 1955 et la fin du conflit vietnamien **(L'Information Géographique,** 1980, n° 44). Les six premières sociétés, dans l'ordre d'importance de leurs contrats avec le Pentagone en 1980, sont la General Dynamics, Mc Donnel Douglas, United Technologics, Boeing, General Electric, Lockheed.

Ces sociétés entretiennent d'étroites relations avec les sphères dirigeantes de l'armée et de l'administration. Ainsi, avant de faire partie du gouvernement, le général Alexander Haig était président de la United Technologics, troisième fournisseur du Pentagone, et Reagan lui-même avait été employé par la General Electric (cinquième fournisseur) pour porter la bonne parole des dirigeants du trust au personnel des 135 usines du groupe. D'autres relations, moins voyantes sans doute, mais efficaces et constantes, lient les entreprises à l'armée. D'après **The Atlantic Monthly** de mai 1981, 768 officiers supérieurs, à rang de colonel ou général en retraite, étaient employés en 1959 chez les fournisseurs du Pentagone. Dix ans plus tard, il y en avait 2.072. Et dix ans après, au moins 1.455 nouveaux officiers supérieurs avaient rejoint les fournisseurs. En 1970, selon **L'Information Géographique,** la firme Lockheed était au premier rang, avec 210 officiers supérieurs, sans compter les officiers étrangers de ses filiales et ceux dont elle graissait la patte, en France, en Belgique ou ailleurs. Par ce biais, les trusts de l'armement ont un moyen de pression encore plus efficace que l'influence des hommes politiques qu'elles payent.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les trusts aient une grande latitude pour fixer leurs prix. Si les profits déclarés sont, paraît-il, plus faible que dans d'autres branches, c'est qu'il est sans doute plus facile d'en dissimuler une partie en gonflant les prix de revient, comme le note **The Atlantic Monthly.** Parfois, les fabricants d'armes ne se contentent pas du taux habituel de l'inflation pour réajuster leur prix : ainsi, le char XM1 construit par Chrysler a vu son prix tripler depuis la commande **(Newsweek** 8-6-81). Et actuellement, les entreprises d'armement invoquent des difficultés pour se procurer certaines matières premières et certaines pièces détachées, et même une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, pour réclamer une révision en hausse de leurs prix.

Nul doute qu'elles seront entendues, comme elles viennent de l'être pour l'obtention de commandes plus durables, et par conséquent de profits garantis à plus long terme : le secrétaire d'Etat à la Défense **« a demandé au Congrès de donner aux dirigeants du Pentagone le pouvoir de signer des contrats de fournitures pluri-annuels plutôt qu'annuels » (The Wall Street Journal** 21-10-81).

Il reste à partager entre les trusts d'armement la manne qui leur est attribuée par le budget de la défense US. Il semble que ce soit déjà fait. Voici comment **Fortune** (26-1-81) décrit cette répartition en ce qui concerne les missiles stratégiques : **« Les grandes sociétés de l'aéronautique peuvent difficilement être perdantes. Elles se combattent férocement pour tout nouveau grand contrat et ensuite donnent en sous-traitance une partie importante du travail à leurs rivaux perdants. Martin Marietta a obtenu le contrat principal pour les MX (13 milliards de dollars), mais Boeing doit concevoir les silos et les énormes camions qui déplaceront le missile mobile. Si Reagan décide (comme il en est question) de renoncer à rendre les MX mobiles pour les mettre dans des silos fixes, c'est Boeing qui aurait le marché des Minuteman III, qui serait alors reprogrammé. Si le gouvernement décide de protéger les Minuteman ou les MX par un système de défense antimissiles, Mc Donnel Douglas, Martin Marietta et Lockheed sont à l'avant-garde de la recherche en ce domaine et mèneraient alors une lutte sévère pour obtenir ce pactole séduisant. Lockheed est bien placé pour une forte injection de crédits de recherche pour le Trident 2, le principal concurrent du MX comme missile stratégique dans les années 90 ».**

Tout est prévu : le marché d'armement, c'est vraiment l'affaire la plus sûre.

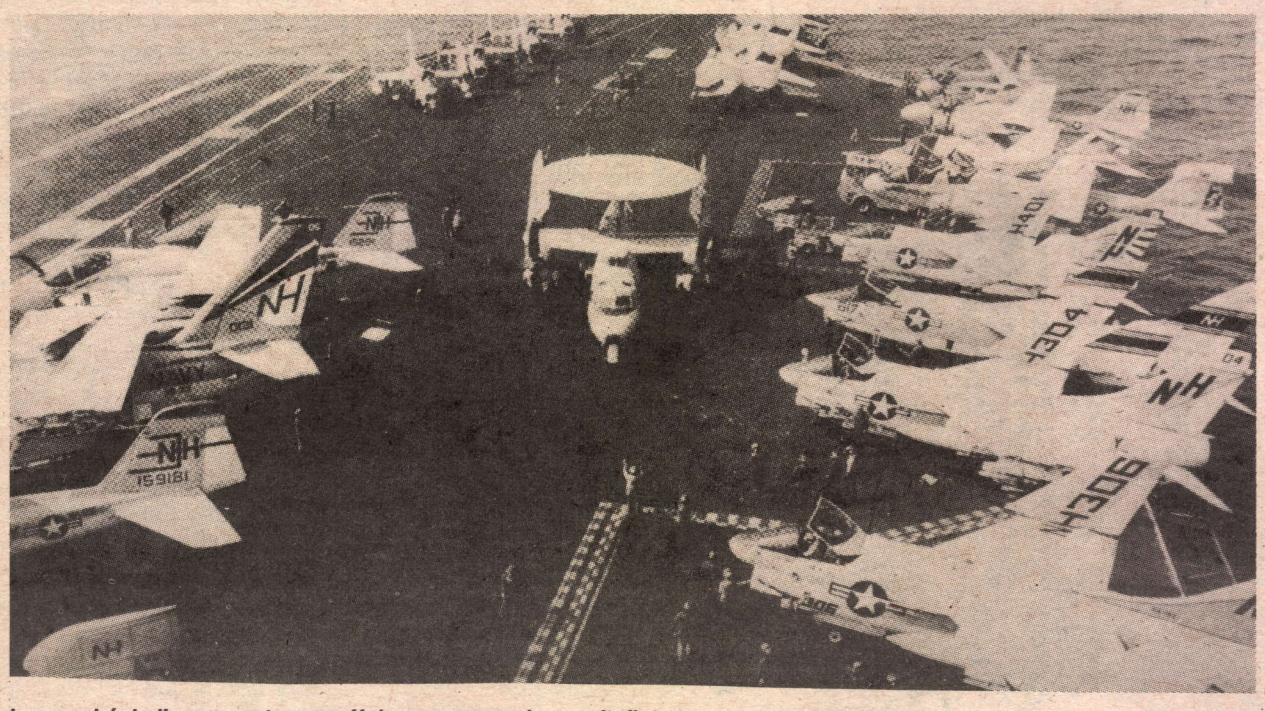

Le marché de l'armement : une affaire en or pour les capitalistes.

La « lim

Les armements nucléaires étant, à cause de la catastrophe planétaire qu'ils pourraient engendrer, les plus difficiles à justifier aux yeux des peuples, c'est devenu, depuis les années 1967-1968, avec ce qu'on a appelé la « détente », une tradition d'organiser entre les USA et l'URSS des conférences sur la limitation de ces armes. Les deux principales ont été les négociations « SALT » (abréviation de l'expression, en anglais, « discussion sur la limitation des armes stratégiques »), qui se sont étalées la première de 1968 à 1972 et la deuxième de 1974 à 1979, mais dont l'accord final signé par les négociateurs n'a toujours pas (et ne sera probablement jamais) ratifié par le Congrès des Etats-Unis.

Tout en adoptant vis-à-vis de l'URSS un ton plus proche de celui en vigueur au moment de la Guerre froide, Reagan semble bien avoir l'intention de continuer cette tradition, comme le montre en tout cas la négociation de Genève commencée le 30 novembre dernier, entre les USA et l'URSS, sur une éventuelle limitation de leurs armements stratégiques respectifs en Europe. Des négociations qui, après l'interruption des fêtes, viennent de reprendre mardi dernier 13 janvier. Après tout, Reagan a besoin tout autant que son prédécesseur, si ce n'est plus, de justifications.

Et puis ces négociations ont peut-être aussi une autre raison : les budgets militaires, mêmes s'ils sont extensibles (on le voit en ce moment) ne sont pas illimités. Or, les armes stratégiques coûtent très cher, alors que leur justification stratégique, précisément, même pour les militaires, peuvent paraître discutables, et discutées.

Les équipes de stratèges des états-majors passent leur temps à échafauder des hypothèses, à faire des simulations

Comme au plus fort de la guerre du Vietnam

« La tendance au réarmement aux Etats-Unis a tout de suite été interprétée comme devant redonner du tonus à une conjoncture défaillante (...). Tout compte fait, la Guerre froide serait avantageuse », **écrivait le journal** L'Expansion, **dans son numéro du 20 mars 1980, c'est-à-dire à un moment où Carter était encore président.**

Car ce choix d'accroître le budget militaire, et donc les commandes de l'Etat aux industries travaillant pour l'armement, n'est pas une nouvelle politique propre à Reagan, contredisant celle de Carter (quoi qu'en dise Reagan). A la fin de son mandat, Carter avait engagé de nouveaux programmes militaires (études de la bombe à neutrons, projets des missiles MX par exemple) et avait promis, dans son programme électoral, une augmentation du budget militaire en « dollars constants » (c'est-à-dire sans compter une revalorisation correspondant, chaque année, à l'inflation) de 5 % par an, pendant cinq ans, de 1981 à 1985.

Reagan n'innove donc pas. Son programme est seulement encore plus ambitieux : il avait initialement prévu un budget de 222,2 milliards de dollars, même s'il a dû finalement le rabattre à 199,6 milliards de dollars, soit à peine plus que le budget envisagé pour cette année-là par Carter, et qui était de 196,5 milliards. Mais il prévoit d'augmenter encore ce budget déjà considérablement gonflé par rapport aux deux précédents (171,5 milliards initialement prévus pour 1981, 142,2 milliards pour 1980) de 7 % par an, en dollars constants (au lieu des 5 de Carter) au cours des quatre années qui suivent.

Son but est de faire passer le budget de la défense de 24 % du budget total en 1981 à 38 % en 1986.

Ce budget atteindrait alors un montant équivalent, en pouvoir d'achat, à ce que les Etats-Unis engloutissaient dans leur budget militaire au plus fort de la guerre du Vietnam. Or, à l'époque, l'armée américaine comptait 3 500 000 hommes, déversait chaque année sur ce peuple en lutte un million de tonnes de bombes. Et ce sont ces dépenses de guerre qui avaient entraîné le démarrage de l'inflation aux USA et, à sa suite, la crise du dollar. Eh bien, aujourd'hui, des dépenses équivalentes sont prévues, en temps de paix, alors que les effectifs de l'armée ont été ramenés à environ deux millions d'hommes.

Il s'agit donc d'un effort financier considérable dont Reagan a décidé de trouver les moyens en réduisant les dépenses sociales de l'Etat, et qui profitera essentiellement aux industries travaillant pour l'armement.

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'industrie militaire américaine qui s'était développée pendant cette guerre (toute une partie de l'industrie avait été reconvertie pour la fabrication d'armements) a gardé son niveau de la guerre et n'a pas cessé de tourner depuis. Les commandes d'armement ont été aux Etats-Unis (comme en France et en Grande-Bretagne) une des plus sûres sources de revenus des principaux trusts industriels. Avec le développement de la crise économique, les industriels ont tout intérêt à voir le rétrécissement de leur marché compensé par un accroissement considérable des commandes d'armes.

tation » des armements dits stratégiques

de scénarios de guerre atomique (ils sont payés pour)... auxquels ils croient plus ou moins. Le problème de savoir si posséder sur son territoire des missiles à grande portée menaçant l'adversaire est un meilleur moyen de se protéger ou un meilleur moyen de devenir une cible privilégiée n'est pas prêt d'être résolu... avant d'avoir été expérimenté ! La seule chose qui puisse être sûre dans ce domaine est que, pour les USA, implanter des Pershing en Europe est moins dangereux pour les Américains que pour les habitants des pays concernés ! Quant à savoir si, aux USA, les fameux missiles MX, dont Carter puis Reagan ont décidé d'équiper leur pays, doivent être rendus mobiles ou stockés en silos fixes, il est vraisemblable que ce seront avant tout les réactions des représentants des Etats destinés à devenir les heureux logeurs de ces engins, et surtout les pressions des lobbies financiers intéressés aux travaux dans chacune des deux hypothèses, qui trancheront cet épineux problème stratégique !

En ce qui concerne les armements de type dit classique, il faut généralement aux états-majors quelques champs de bataille réels pour les expérimenter, et juger de leur maniabilité et de leur fiabilité (la guerre du Vietnam a été pour les armements US un vaste champ d'expériences). Il n'en va pas autrement pour les armes dites « stratégiques ». Il faudra aux militaires le feu de la troisième guerre mondiale pour savoir au juste comment se comporte toute cette quincaillerie nucléaire qu'ils stockent à qui mieux mieux. A part le fait qu'ils ont en leurs mains les moyens de détruire plusieurs fois toute la planète (cela, c'est certain), rien d'autre ne leur est garanti, surtout pas le camp du vainqueur.

En attendant, encore plus pour ce matériel (difficilement expérimentable) que pour tout autre, les industriels peuvent donner libre cours à leur imagination technique et commerciale débordante sans être tenus par trop de contraintes. Le client n'a pas l'occasion de vérifier si la marchandise donne toute satisfaction ! En outre, ce genre de matériel est démodé la plupart du temps avant même que sa production soit achevée. Cela renouvelle le marché constamment. Alors, si les Etats qui s'en équipent ne veulent pas que tout leur budget militaire s'engouffre dans ce trou sans fond, s'ils veulent ménager une part importante de celui-ci pour les équipements plus conventionnels et plus vérifiables dont ils tiennent à pourvoir leurs troupes, il peut être sage de leur part de marchander de temps à autre avec le camp d'en face le respect d'une certaine mesure (toute relative) dans ce domaine.

On limite ici pour accroître là

Les premières négociations SALT avaient duré près de quatre ans, pour aboutir à la signature, à Moscou, en mai 1972, d'un accord entre Nixon et Brejnev. Le geste était présenté de façon spectaculaire. Mais on ne s'entendait, en vérité, sur pas grand-chose. La perle de cet accord était avant tout le dernier article de l'accord qui disait : **« Chaque partie (...) aura droit de se retirer de ce traité si elle décide que des événements extraordinaires ayant trait à l'objet de ce traité ont compromis ses intérêts supérieurs ».** Bref, chacun gardait le droit de faire ce qu'il voulait. L'accord portait surtout sur une limitation du nombre des anti-missiles, ces missiles destinés à intercepter en vol les missiles adverses. Il avait été d'autant plus facile de discuter de ce sujet que ces dispositifs coûtaient horriblement cher, alors que leur efficacité était très discutée au point qu'en réalité, ces anti-missiles furent abandonnés au cours des années 1974-1975, aussi bien par les USA que par l'URSS, sans contrepartie.

Du côté de la limitation des missiles offensifs, les limitations prévues par cet accord SALT I, ne l'étaient que pour cinq ans, les limitant en gros au nombre existant ou en construction, sans en limiter par contre les perfectionnements.

Les milliards ont continué à être déversés pour accroître les vitesses des missiles ou leur portée, améliorer surtout leur système de guidage, construire des missiles à têtes multiples...

Et puis, l'arsenal nucléaire s'est diversifié, parfois même dans le sens d'une « miniaturisation ». Le numéro des **Notes et Etudes Documentaires** (publié par la Documentation française) du 17 février 1978 écrit à ce propos : **« L'arme la plus récente de cette catégorie est la bombe nucléaire dite « mini-bombe » ou « mini-nuke » qui comporte à la fois une puissance explosive relativement faible, une extrême précision de tir et, peut-être, des retombées radio-actives réduites. La « mini-nuke » est spécialement destinée à rendre plus flou le seuil entre la guerre nucléaire et la guerre classique pour rendre celle-là plus praticable, plus acceptable ».**

L'accord SALT II, signé en 1979 avec l'URSS par le représentant du gouvernement Carter, à la fin des deuxièmes négociations SALT, est de la même eau : les deux parties s'engageaient à limiter le nombre de leurs missiles et bombardiers stratégiques, mais à des nombres qui, pour les USA, étaient supérieurs à leurs effectifs actuels. Dans un article de la revue **Défense nationale,** de décembre 1978, on lit à ce propos : **« L'année 1978, après six ans de pourparlers sur le désarmement, constitue l'année record, outre-Atlantique, au chapitre des productions et des exportations d'armement, à la satisfaction des industriels de la défense ».** Un record battu depuis.

De toute façon, un an et demi après sa signature, cet accord SALT II n'est toujours pas ratifié par le Congrès américain. Cependant, en ce qui concerne les USA tout au moins, l'une des conséquences de l'accord sera scrupuleusement appliquée : en effet, la signature de SALT II avait servi à Carter pour justifier, par les soi-disant « concessions » faites aux Soviétiques, le lancement du programme de construction des fusées intercontinentales MX. L'accord n'est pas ratifié, mais Reagan n'a pas oublié de reprendre à son compte le programme de construction des MX.

« L'option zéro » de Reagan

Dans le cadre de cette accélération américaine de la course aux armements, la décision d'implanter des fusées Pershing en Europe a suscité de nombreuses protestations dans les pays concernés.

Du coup, Reagan, en guise de base aux négociations qui s'ouvraient à Genève le 30 novembre dernier, avait, quelques jours plus tôt, fait publiquement la proposition aux Soviétiques d'adopter ce qu'il appelait ***« l'option zéro ».*** *Proposition qui n'avait en réalité d'autre but que d'être strictement inacceptable par les Soviétiques, puisqu'elle revenait pratiquement à leur dire : « Messieurs, désarmez les premiers. Retirez les fusées SS 20 que vous avez, je retirerai les Pershing que je n'ai pas encore ».*

Partie sur un tel pied, cette négociation de Genève entre les deux Grands a évidemment peu de chances d'aboutir à autre chose qu'à des autojustifications de leurs armements respectifs. Mais n'est-ce pas là, finalement, le rôle principal de toute négociation sur le désarmement ?

A en croire cependant un article publié dans ***Le Monde Diplomatique*** *de janvier 1982, il existerait un petit espoir de voir les USA renoncer finalement à l'implantation de ses Euro-missiles. On y lit en effet :* ***« L'administration américaine a été informée des trois rapports préparés pour le Congrès sur les importantes défaillances techniques révélées au cours des essais des Euro-missiles. Les négociations en cours, qui risquent d'être longues et difficiles, permettront sans doute de continuer les travaux de mise au point. S'ils n'étaient pas concluants, les Etats-Unis pourraient alors décider de renoncer à l'installation des Euro-missiles en présentant cette décision comme une importante concession aux Alliés et comme une monnaie d'échange avec les Soviétiques ».*** *Ce sont bien là les seules raisons qui pourraient conduire à un brillant succès des négociations... et à la recherche d'une arme nouvelle.*

La régularisation des travailleurs immigrés ne règle pas tout

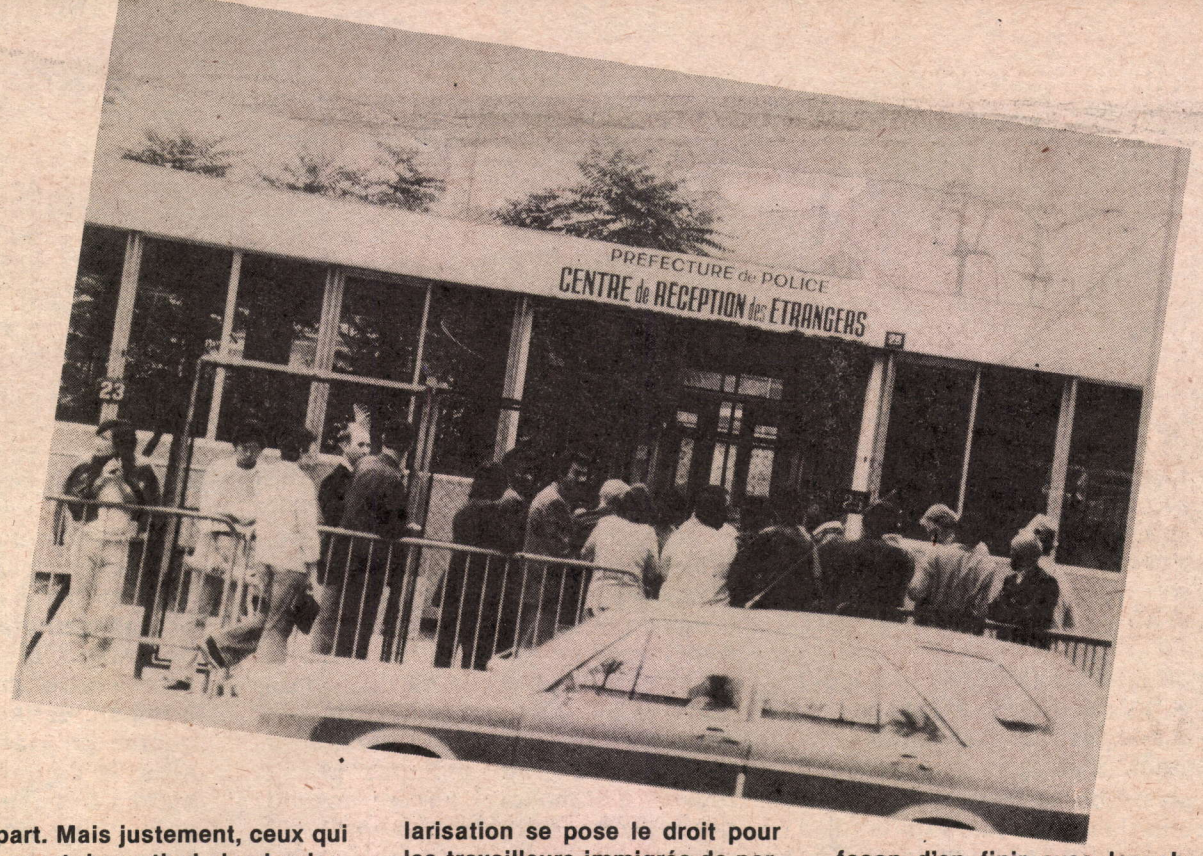

Le moratoire pour la régularisation des travailleurs sans papiers prend fin le 15 janvier. Le gouvernement sera sans doute satisfait du nombre de travailleurs qui à cette date, seront passés de la situation de travailleurs clandestins à une situation régulière. Mais il faut bien reconnaître que sans l'énergie dépensée par de multiples associations de travailleurs immigrés, l'administration n'y serait sans doute pas parvenue seule.

Cependant, tout n'est pas réglé pour autant, loin de là. Une catégorie de travailleurs immigrés est restée en dehors de toute régularisation possible : celle des travailleurs ambulants. Quant aux travailleurs saisonniers, ce n'est que depuis le mois de novembre que les conditions de leur régularisation ont été définies par le gouvernement. En à peine deux mois, nombreux sont ceux qui n'auront pas réuni toutes les dispositions nécessaires au 15 janvier pour obtenir leurs papiers. Ce que demandent donc les associations de travailleurs immigrés, comme la Maison des Travailleurs Immigrés, c'est de prolonger le moratoire pour ces catégories de travailleurs.

Mais la régularisation obtenue, la situation des travailleurs immigrés n'en reste pas moins précaire, car elle est liée au maintien d'un emploi. Tous ceux qui viennent d'obtenir un contrat de travail d'un an le verront-ils renouveler dans 12 mois ? Sous peu, certains risquent de voir les même problèmes se poser à nouveau.

Et puis, la régularisation, ce n'est pas tout. Elle est soumise à des conditions difficiles à remplir qui font des travailleurs immigrés toujours une catégorie à part. Mais justement, ceux qui viennent de sortir de la clandestinité posent maintenant d'autres problèmes. Ils peuvent prétendre habiter des logements décents au lieu de s'entasser dans des chambres de copains ou chez des marchands de sommeil. Ils peuvent également exiger l'accueil de leur famille, et pour cela même, demander leur droit au logement. Avec la régularisation se pose le droit pour les travailleurs immigrés de partager les mêmes droits que les travailleurs français. Et ce serait bien la moindre des choses que de reconnaître aux immigrés, qui, par leur travail, ont contribué à enrichir le pays pendant les années de prospérité, les mêmes droits que l'ensemble de la classe ouvrière française.

D'ailleurs, ce serait la seule façon d'en finir avec les abus des patrons qui trafiquent avec la main-d'œuvre immigrée.

Le gouvernement de gauche a-t-il prévu d'aller jusque-là ? A-t-il prévu de répondre aux problèmes qui se posent maintenant aux travailleurs régularisés, ou se contentera-t-il simplement d'un chiffre de régularisation pour le communiqué ?

L'Union Fédérale des Consommateurs dénonce les augmentations abusives des assurances automobile

Dans son numéro du mois de janvier, la revue **Que Choisir ?,** revue de l'Union Fédérale des Consomateurs, publie une étude dénonçant les hausses des tarifs des assurances automobiles. En effet, ceux-ci ont été augmentés, en cette nouvelle année, de quelque 16 à 22 %.

Pour justifier ces hausses et répondre aux arguments avancés par l'UFC, la Fédération des sociétés d'assurances affirme que la hausse est due à l'augmentation de 6 % de la taxe sur l'assurance automobile obligatoire versée à la Sécurité sociale, ainsi qu'à l'inclusion, dans le tarif de l'assurance, pour ceux qui n'y souscrivaient pas déjà, de la garantie supplémentaire d'extension de la responsabilité civile des membres de la famille transportés garantie devenue maintenant obligatoire.

Et surtout, les compagnies d'assurances invoquent un déficit de l'assurance automobile qui, d'après elles, s'élèverait à un total de 700 millions de francs. C'est justement l'existence même de ce déficit que l'Union Fédérale des Consomateurs conteste.

D'après la revue **Que Choisir ? : « En 1960, La direction des assurances du ministère de l'Economie a calculé qu'entre 1945 et 1959, les assureurs avaient perdu 900 millions de francs. En 1961, on annonçait un déficit de 45 milliards d'anciens francs ; pour 1962 un déficit double. En 1963, une étude présentée par le P-DG d'une grande compagnie nationalisée mentionnait que l'équilibre des sociétés françaises était compromis ».** Et la revue répond que **« une simple addition suffirait à montrer que si les pertes annoncées avaient été réelles, peu de compagnies auraient résisté ! ».**

Et la revue ne s'arrête pas là : elle montre par quels artifices de calculs les compagnies d'assurances arrivent à présenter chaque année, malgré les relèvements successifs de tarifs, des bilans déficitaires, alors qu'elles réalisent sur l'assurance automobile, comme sur les autres, de gros bénéfices.

Le procédé dénoncé par l'UFC repose sur le fait que les remboursements des accidents survenus une année s'étalent également sur plusieures années, ne serait-ce qu'à cause des lenteurs de procédure d'évaluation des responsabilités. Les compagnies font alors apparaître comme débit dans le bilan d'une année (mettons l'année 1976 par exemple) les frais généraux, bien sûr, les remboursements effectués dans l'année, mais aussi les provisions pour les sinistres déclarés cette année-là mais non encore indemnisés, prévisions estimées au plus large, on s'en doute. Le bilan présente ainsi un déficit important, alors que toute une partie de la somme, les provisions, reste dans la poche de la compagnie.

Cinq années plus tard, fin 1980, le bilan du même exercice 1976 se présente différemment, puisqu'une bonne partie des remboursements ont alors effectivement eu lieu : mais on constate que ce nouveau bilan donne un déficit déjà moindre, car les remboursements réellement effectués entre-temps l'on été à un taux en moyenne nettement inférieur à la provison mise de côté. Mais la compagnie parle toujours de déficit en faisant apparaître encore dans son bilan un certain nombre de provisions pour indemnisations à venir alors que, selon **Que Choisir ?, « et au bout de cinq ans, tout le monde s'accorde à dire que les indemnisations au titre des accidents survenus en 1976 sont terminées ».** Si l'on supprime alors ces provisions indûment conservées, et surtout si l'on tient compte du fait qu'entre-temps la compagnie place avec intérêts l'argent considéré comme provisions, on constate que le bilan réel est nettement bénéficiaire.

Surestimation des provisions mises de côté pour les indemnisations à venir, maintien de provisions pour des sinistres que l'on n'indemnisera plus jamais, non-prise en compte des intérêts touchés sur l'argent des indemnisations que l'on n'a versées qu'avec deux, trois, voire cinq ans de retard, voilà effectivement de quoi gonfler son chapitre dépenses, minimiser celui des ressources et pouvoir crier au déficit, en empochant des bénéfices plantureux.

L'Union Fédérale des Consomateurs est d'ailleurs en procès actuellement avec le groupe Drouot, signale le journal **Libération** du 12 janvier à ce sujet L'UFC avait en effet montré que dans les comptes du groupe Drouot, trois cent dix-neuf accidents n'avaient pas été remboursés au bout d'un délai de cinq ans, mais que le groupe avait décompté une provision bien supérieure à celle qui était nécessaire. Le groupe Drouot prétend alors, pour sa défense, que la différence aurait servi à payer des accidents non encore déclarés. Mais, rétorque l'UFC, il existe peu d'automobilistes qui déclarent un accrochage avec cinq ans de retard ! La bonne foi n'étouffe visiblement pas les compagnies d'assurances !

Annick MORIZET

Malgré les bénéfices que réalisent les compagnies d'assurances, les tarifs ont été augmentés cette année de 16 à 22 %.

MAUROY AUX TRAVAILLEURS DE CHAUSSON - CREIL : PATIENCE, ET EN ATTENDANT, RETROUSSEZ LES MANCHES

Dans le cadre de son tour de France, lundi 11 janvier, Mauroy est descendu en grand attirail, flanqué de plusieurs ministres à l'usine Chausson de Creil.

Là, pour l'accueillir, en plus des officiels et de la direction, il y avait la CGT qui avait une grande banderole : **« Bienvenue à notre Premier ministre »**, avec toutefois une banderole demandant la suppression du 1 % sur la Sécurité sociale.

Mauroy, avec sa suite, est parti dans les ateliers. Les 4 300 travailleurs de Chausson, étaient dans l'ensemble contents de voir venir dans leur usine, le Premier ministre. Ils espéraient bien, pour certains tout au moins, une petite aide de sa part face aux patrons. Aussi l'accueil était-il assez chaleureux, d'autant que Mauroy a le contact facile. Le voilà allant vers des ouvriers immigrés, puis discutant avec des ouvriers directement sur la chaîne. Bref, un bain de foule réussi. Dans la suite du programme, Mauroy devait répondre au P-DG, au député-maire et aux organisations syndicales qui devaient l'interpeller. Tout cela, cette fois, dans une salle, avec un public choisi : la suite et les journalistes occupant les trois quarts de la salle pour le reste, les délégués, des gens de l'encadrement et quelques ouvriers.

Le P-DG fit un bon discours de P-DG et parla de la « convivialité » qui régnait dans l'usine. Le député-maire demanda de l'aide et l'autorisation pour des implantations industrielles, et il eut comme par hasard une réponse positive. Bravo, on peut espérer dans cette agglomération de 75 000 habitants la création de 140 emplois dans les mois à venir.

Et puis la parole fut aux syndicats. Le représentant de la CGT donna le ton : **« C'est avec joie et émotion que les élus CGT vous accueillent aujourd'hui dans l'usine de Creil »**. Certes, il demanda les 38 heures, la 5e semaine sans toucher aux acquis, et précisa que la ponction de 1 % était une erreur, mais tout cela était dit en précisant bien que la CGT était à gauche et le patron à droite, alors... Le représentant de FO, lui, prit la défense de l'industrie automobile et reprocha au gouvernement de la mettre en difficulté avec la hausse de l'essence, de l'assurance, etc. Le représentant de la CFDT déclara quant à lui : **« Tout le monde parle de changement mais pour nous, ici, chez Chausson, depuis sept mois il n'y a rien eu de changé. Dans les ateliers c'est toujours la course aux cadences, on licencie les intérimaires et on fait travailler à fond ceux qui restent. En dehors du bon vouloir de nos chefs, nous restons OS à vie. On entend parler des 39 heures, mais nous qui sommes en équipes, nous continuons à rester enfermés à l'usine pendant quarante-deux heures trente »**. Il condamna ensuite les ordonnances qui permettaient aux patrons 130 heures supplémentaires, le passage en 3 × 8, pendant que les travailleurs n'avaient, entre autres, pas de droit au rattrapage automatique des salaires. Et pour finir en évoquant les 1 % de la Sécurité sociale et la hausse de l'essence, il déclara : **« Nous ne comprenons pas pourquoi un gouvernement qui prétend développer une politique sociale s'en prend directement à nos revenus à nous travailleurs »**.

Mauroy répondit ensuite longuement. Cela commençait bien : **« Trop longtemps, le monde du travail a été muselé »**, cela continuait sur la relance et les efforts du gouvernement... puis cela devenait de moins en moins convaincant. La hausse de l'essence ? **« Il fallait bien, l'ancien gouvernement avait gelé les prix (...). L'industrie du « raffinage était en difficulté ». « La fiscalité dans les produits pétroliers avait pris du retard »**.

Les salaires ? **« Il faut maintenir le pouvoir d'achat en moyenne et c'est difficile (...). Si la course entre les prix et les salaires continue, nous n'arriverons pas à gagner la bataille de l'emploi »**. Il fallait oser dire cela à des travailleurs qui, précisément, ont vu en trois ans leur salaire prendre 6 % de retard sur l'augmentation officielle des prix. Il enchaîna en appelant les travailleurs à plus d'efforts : **« Il faut surtout avoir des gains de productivité. Il faut que chacun se sente mobilisé sur son poste de travail, qu'il en fasse plus. Il faut retrousser nos manches »**.

Puis, s'adressant cette fois au P-DG : **« Jamais aucun gouvernement n'a tant aidé les entreprises ». « Fabriquez de meilleurs produits, gagnez des marchés, faites avancer la technique française »**.

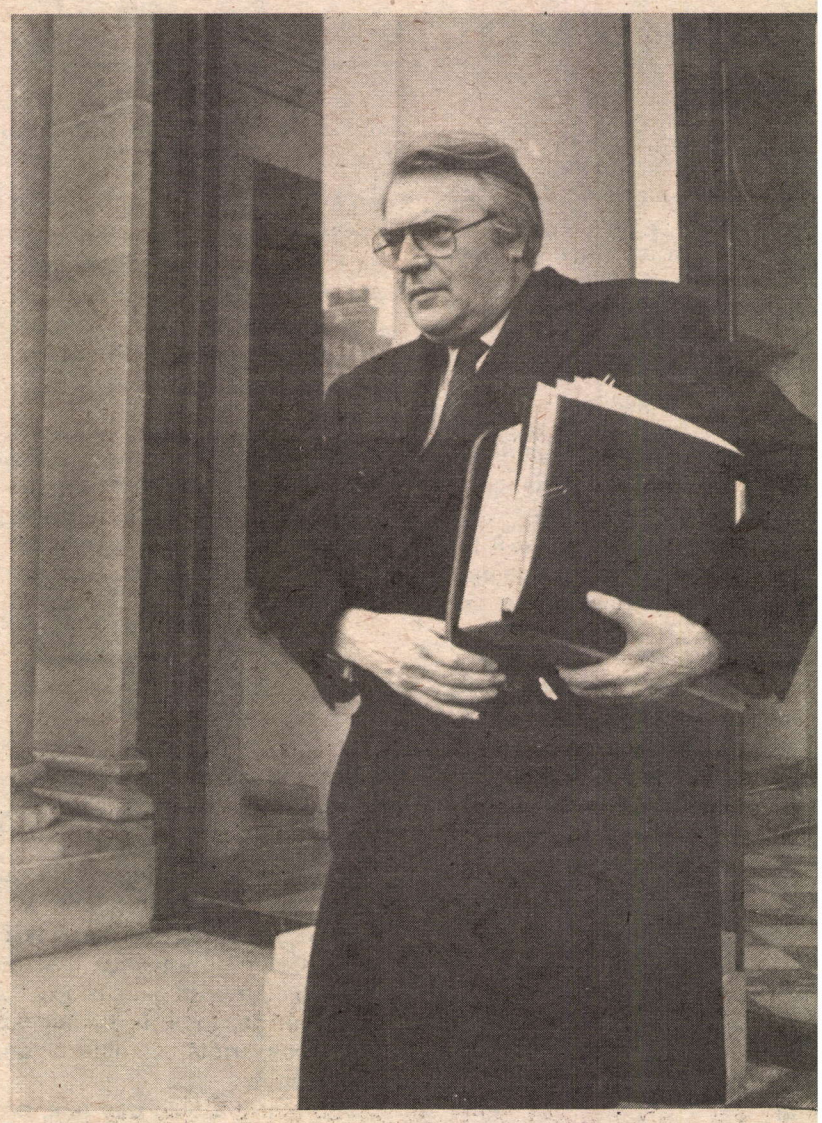

Les gros dossiers de Mauroy ne sont pas pour les travailleurs à qui il demande de retrousser les manches. (AFP)

Aux travailleurs de fournir les efforts : **« La réduction du temps de travail ne doit pas être un encouragement à la paresse ». « Il faut que les machines travaillent plus, il faut que les équipes se succèdent »**. C'était une réponse claire pour les 3 × 8 et le travail de nuit. Mais rassurez-vous, a dit Mauroy en substance, on va discuter, partout, tout le temps. **« Jamais on a autant discuté »**. Certes. Et si cela ne change rien pour les travailleurs, les syndicats y gagneront quelques postes et des heures en plus pour négocier.

Appel à l'effort et à la patience pour les travailleurs, petite concession aux appareils syndicaux, subventions massives et nouveaux droits pour les patrons, voilà, dépouillé du fatras « Je sais ce que c'est le monde ouvrier », ce qui restait de ce discours-programme pour les travailleurs.

Et finalement, dans l'usine, c'est bien un peu comme cela que ça a été pris. Perplexité pour certains, déception pour les autres, pas de quoi pavoiser pour tout le monde. Certains militants CGT faisaient visiblement la tête. En faisant appel au Thorez des mauvais jours du « Retroussez vos manches », la visite de Mauroy à Chausson aura au moins permis de mettre les points sur les i.

Correspondant LO

Grève au Centre Beaubourg

A la suite des grèves des employés de la société « Bain Prévoyante ». Le nettoyage du centre Beaubourg est arrêté depuis le 6 janvier.

Les grévistes, tous des travailleurs immigrés, ne veulent plus des horaires qui les obligent à découper leur journée de travail en deux tranches : l'une de 6 à 9 heures, l'autre de 17 à 21 heures. Ils revendiquent un réaménagement des horaires en deux équipes.

Ils veulent aussi que soit mis fin à toutes les brimades dont ils sont l'objet de la part de leur direction : menaces, intimidations, lettres recommandées, avertissements... Un exemple parmi bien d'autres : lorsqu'un employé proteste, on menace de le dénoncer au consulat du Maroc.

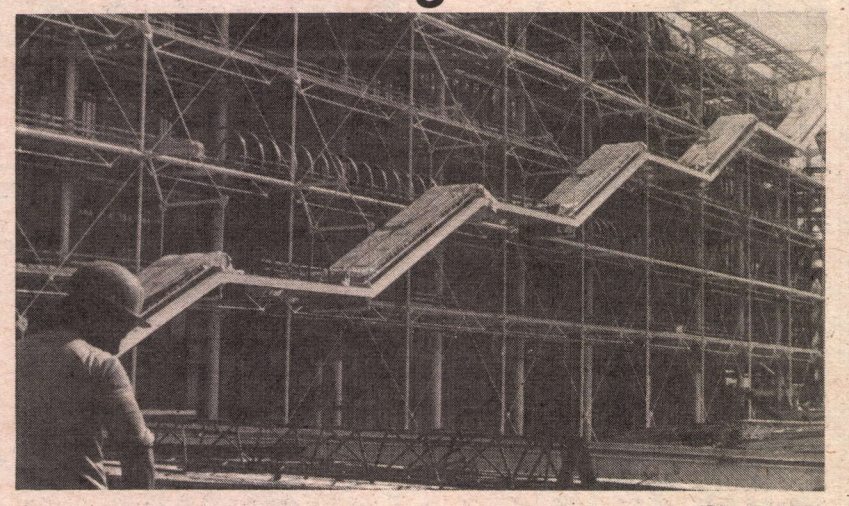

(Photo AFP)

Le directeur de la « Bain Prévoyante » aurait été surpris, en compagnie de sa femme, en train de faire le ménage. Mais comme ça n'avançait pas très vite, le centre Beaubourg est fermé depuis le dimanche 10 janvier.

• POUMONS D'ACIER

Mardi 12 janvier, des fumées et des odeurs de peintures cuites provenant des radiateurs ont envahi l'atelier électricité de L.Q.

Cela étant fort désagréable, beaucoup d'entre nous ont préféré aller s'aérer à l'extérieur de l'atelier. C'est qu'on n'a pas des poumons auto-nettoyants nous !

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *de Air France Orly-Nord du 12 janvier.*

• ÇA COULE DE SOURCE

La belle fontaine éclairée, joyau du centre AGF Favart qui avait, nous dit-on, coûté quelque 1.500.000 F, a été gravement endommagée par le gel.

Mais alors, si à ce tarif la fontaine n'a pas résisté, comment nous, pourrions-nous résister au gel de nos salaires ?

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *des AGF-Paris du 12 janvier.*

RHÔNE-POULENC RENTABILISE EN THAILANDE

En 1976, la direction de Rhône-Poulenc décidait la fermeture de son usine de Péage-Roussillon.

Mais le trust Rhône-Poulenc n'avait pas fait faillite, loin de là. Dans le même temps où il décidait la liquidation de l'usine de Péage-Roussillon, il construisait, dans la banlieue de Bangkok, en Thaïlande, une entreprise identique à celle qu'il venait de fermer en France, la Taï Melon.

Le Matin Magazine du 9 janvier nous livre un reportage particulièrement édifiant sur les conditions de travail des ouvrières de la Taï Melon en Thaïlande.

Là, les travailleurs gagnent 570 F par mois. Ils n'ont droit qu'à une semaine de congés payés. Les femmes qui, pour la plupart, travaillent en 4 × 8, ont des congés maternité ne dépassant pas un mois.

Il y a peu, à la Taï Melon, les travailleurs ont fait grève, réclamant une augmentation de 200 F, juste de quoi rattraper leur pouvoir d'achat dévoré par une inflation galopante. La direction n'a rien cédé.

Mais la Thaïlande, ce n'est pas seulement les bas salaires. C'est aussi un régime de terreur contre tous les militants ouvriers. Un responsable syndical de la Taï American, usine textile située près de la Melon, a été assassiné. Dans une entreprise de confection japonaise de la province, la Thaï Iryo, un autre syndicaliste a disparu depuis près d'un an. C'est par dizaines, rapporte Le Matin Magazine, que « depuis 1974, les syndicalistes ouvriers et paysans ont été abattus ».

Dans ces conditions, rien d'étonnant à ce que les capitalistes occidentaux construisent des usines dans les pays sous-développés. Du reste, le P-DG de la Taï Melon l'affirme clairement : « Rhône-Poulenc et les autres trouvent les salaires français trop hauts, d'où la construction d'une usine à Bangkok ».

Mais la nationalisation changera-t-elle quelque chose à cette politique de redéploiement ? A cette question, un représentant du trust répond, tout aussi clairement : « La nationalisation de Rhône-Poulenc ne changera rien, ni pour l'usine de Thaïlande, ni pour la situation du textile en France. Le redéploiement est nécessaire. Nous sommes soumis à la concurrence internationale. Si nous ne nous étions pas installés à Bangkok, les Allemands ou d'autres l'auraient fait ».

Pour sa part, le gouvernement français est, lui aussi, favorable aux investissements à l'étranger. Certes, de temps à autre, il parle d'un nécessaire protectionnisme afin de donner le temps aux entreprises françaises de redevenir compétitives. Mais de tels propos ont seulement pour but de justifier les aides qu'il accorde aux industries en difficulté. Jamais on n'a vu le gouvernement modérer l'ardeur des trusts à créer des usines dans les pays où la main-d'œuvre est bon marché.

Le capitalisme a créé, favorisé, accentué le sous-développement dans de nombreux pays. Cette misère, il la maintient non seulement en pillant les richesses de ces pays mais en y soutenant les pires dictatures. Et le gouvernement socialiste, en acceptant que les trusts qu'il a nationalisés participent à cette surexploitation, s'en fait le complice.

Sécurité façon Renault,

En Contrôle mécanique à l'usine Renault de Flins, des cours de sécurité sont organisés. Là, on apprend au personnel qu'il faut faire attention, que si les travailleurs font un effort, la courbe des accidents pourrait baisser, etc. Bref, il ne faut pas que les ouvriers soient « tête en l'air ».

Mais quand ces mêmes travailleurs posent des questions précises sur les aménagements nécessaires en vue d'assurer la sécurité, il leur est répondu que, si cela ne se fait pas, c'est parce que cela coûte trop cher.

Un exemple justement de la sécurité chez Renault-Flins. En Tôlerie des R5, il y a peu, on a démonté de gros tuyaux d'aération à 5 mètres au-dessus du sol. Eh bien, dessous, le travail ne s'est pas arrêté, comme si de rien n'était.

Alors, il y a bien des fois, en tout cas, où il vaut mieux être « tête en l'air », ne serait-ce que pour regarder ce qui pourrait tomber !

Correspondant LO

CPAM Rouen

un procédé culotté

Les agents à temps partiel de la Caisse Primaire Assurance Maladie de Rouen étaient inquiets. Avec les 39 heures, la direction voulait bloquer les horaires à partir du 1er janvier 1982, pour pallier les problèmes des permanences téléphoniques.

Aussi, lors du renouvellement des contrats qui arrivaient à échéance, on a eu la désagréable surprise de se voir demander des horaires fixes pour l'année, alors que le reste du personnel bénéficie de plages d'horaires libres le matin, le midi et le soir.

Les employés à temps partiel faisaient signer, le 29 décembre 1981, une protestation à laquelle se ralliaient les agents à temps plein. Sur 400 agents contactés, 294 signèrent.

Le mardi 5 janvier, une délégation de 17 employés, avec un représentant CGT et un représentant CFDT, montait à la direction pour porter cette protestation qui réclamait l'horaire mobile pour tout le monde. Comme par hasard, la direction était justement en train d'en discuter, et le lendemain, elle annonçait qu'afin de **« prendre le recul nécessaire »** sur la question, les horaires libres pour les travailleurs à temps partiel étaient maintenus jusqu'au 1er mars.

Dans deux mois, nous serons au rendez-vous.

Correspondant LO

ÉCHOS DES ENTREPRISES

Un prêté pour un rendu

Dans son bulletin du mois de décembre 1981, le président-directeur général nous adresse ses bons vœux.

Il se permet de nous souhaiter un « plein épanouissement » **et il nous demande de** « ne pas relâcher nos efforts et de continuer l'œuvre entreprise avec courage et détermination ».

Sur ce point, qu'il se rassure, nous faisons autant d'efforts que la direction en fait pour nous.

Extrait du bulletin **Lutte Ouvrière** VIA Assurances du 5 janvier.

Portefeuilles gelés

A cause des perturbations dues au froid dans les moyens de transport, des travailleurs de la CIT-Cintra, à Arcueil, avaient demandé que la direction leur accorde une sortie anticipée.

Comme d'habitude, le directeur de la CIT a proposé d'étudier la question cas par cas... ce qui est une façon de refuser, sans refuser, tout en refusant, car si on attend qu'il ait fini son étude, on sera déjà au printemps !

Correspondant LO

La loi, c'est pas la loi

En ce début d'année, on parle des 39 heures pour tous les travailleurs. Mais les ouvriers du nettoyage du centre téléphonique, eux, ne les auront pas.

En effet, ils travaillent pour deux employeurs. Un qui les emploie 30 heures par semaine et l'autre 18 heures. Pour ces patrons, il n'est pas question d'accorder des réductions d'horaires, puisque ces ouvriers ne travaillent pas 40 heures chez eux.

Il y a des coups de balai qui se perdent !

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière **PTT Paris 17 du 5 janvier.**

Du côté du changement

A force d'entendre dire que les choses ne changeaient guère, un chef a pris le taureau par les cornes et a fait afficher des photos de l'usine au début du siècle à côté de photos récentes de l'atelier.

Nous, on aurait plutôt pris comme année de référence 1936, l'année où les travailleurs firent 40 heures. Et sur la photo d'aujourd'hui, on aurait affiché l'horaire : 41 h 30.

Une façon de montrer que, si les machines sont devenues plus modernes, du côté social, on marcherait plutôt à reculons.

Extrait du bulletin **Lutte Ouvrière** Creusot-Loire Saint-Chamond du 4 janvier.

Cocoricon !

Sur une affiche CGC, un coq tricolore lance fièrement : **« Encadrement de France, debout ! ».**

Pourquoi ? Il était couché ?

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière **LMT-Boulogne du 5 janvier.**

Champion de quoi ?

A la télé et sur les murs s'étale la publicité : « Citroën : 1982, l'année champion ». **Champion de quoi ?**

Des bonnes voitures, de la qualité du produit ? Nous, on y travaille, il y a de quoi avoir des doutes.

De la productivité ? Les patrons voudraient bien rattraper les Japonais, mais nous, on n'y tient pas tant que ça.

Du nombre des voitures vendues ? Alors là, ça fait rigoler (sauf le patron).

Le seul chiffre record que Citroën puisse établir, c'est celui du nombre de chefs, sous-chefs, super-chefs, etc., au mètre carré. Mais l'armée de terre conteste ce résultat.

Extrait du bulletin **Lutte Ouvrière** Citroën-Saint-Ouen du 4 janvier.

Pourquoi faire simple quand on peut tout compliquer

Comment attribuer une heure de réduction du temps de travail ? C'est simple, direz-vous. Eh bien, visiblement, voilà un problème qui a embarrassé la direction ! Pourtant, si elle nous avait donné le choix, nous lui aurions facilité la tâche !

Mais non ! Elle a voulu se casser la tête. Résultat : elle a divisé 60 minutes par 5 ! Et cela ne fait même pas 5 fois 12 : l'heure se retrouve en effet découpée les matins en tranches de 10 minutes sur 3 jours et 15 minutes sur les 2 autres. Et pour corser le tout, c'est dans le désordre !

En tout cas, pour nous, tous les matins se ressemblent, et on risque fort de les confondre.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière **Crédit Agricole - Ile-de-France du 5 janvier.**

Plus rare que l'or

Il n'y a donc plus de pierres ponces à l'usine. On a beau en demander à son chef d'équipe, au chef d'atelier ou au magasinier, c'est la pénurie la plus complète.

La direction attend-elle la prochaine éruption du Vésuve pour avoir des ponces gratis ?

Extrait du bulletin **Lutte Ouvrière** Citroën-Saint-Ouen du 4 janvier.

SNCF : LA COMPRESSION DES EFFECTIFS CONTINUE

Lors de la réunion des cadres supérieurs de la SNCF qui s'est tenue le 17 décembre 1981, le président Chadeau et le directeur général Gentil ont donné des précisions sur l'évolution des effectifs pour l'année 1982. Le directeur général a déclaré qu' « au terme de 1982, ils **(les effectifs)** s'établiront à 252.600 agents et seront ainsi en hausse de 4.200 sur la prévision de sortie à la fin 1981 ».

Par ailleurs, depuis le 1er janvier 1982, la réduction du temps de travail hebdomadaire à 39 heures est effective à la SNCF. La diminution du temps de travail hebdomadaire d'une heure par agent, si elle était entièrement compensée pour les 248.400 cheminots, nécessiterait l'embauche d'environ 6.400 agents. Les 4.200 embauches supplémentaires de 1982 ne compenseront donc pas la nouvelle loi des 39 heures ! Il s'en faut de 2.200 emplois environ !

Et Chadeau, pour justifier ce qui aboutit, en fait, à une suppression d'emplois, s'est retranché derrière le gouvernement précisant que « les effectifs **(...)** seront globalement accrus **(...)** sans toutefois — et j'insiste sur ce point — que soit remis en cause dans son principe l'effort de productivité. J'ai reçu du ministre des Transports, le 8 décembre dernier, la notification expresse de l'effort de productivité que doit réaliser la SNCF fin 1982 et qui s'élève à 3.500 emplois ».

Ainsi, la politique de compression des effectifs, interrompue du 31 mai au 31 décembre 1981, « état de grâce » oblige, est reprise de plus belle.

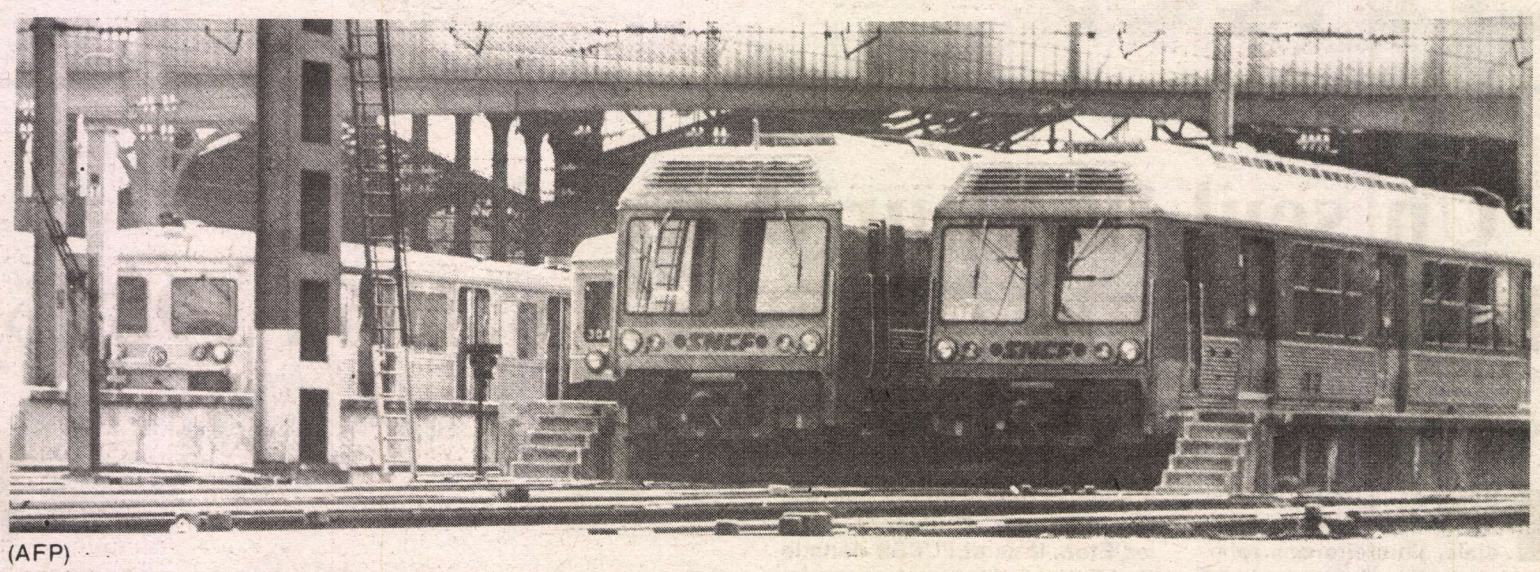

(AFP)

DESSERTES FERROVIAIRES REGIONALES :

Réouverture à tout petits pas

Le ministre des Transports, Charles Fiterman, avait décidé de réouvrir les dessertes omnibus de quatre lignes SNCF.

La ligne Tours-Chinon a été remise en service le lundi 4 janvier. Les lignes Ax-les-Thermes - La Tour-de-Carol et Clamecy - Corbigny l'ont été également. La ligne La Ferté-Milon - Reims le sera prochainement.

Les populations des régions traversées y trouveront probablement leur compte. Un abonnement hebdomadaire Tours-Chinon à 51 francs ne revient pas plus cher que deux voyages aller-retour en voiture par exemple.

Mais ces décisions restent bien limitées. Par exemple, sur le réseau Est, la réouverture des 76 km de la ligne Ferté-Milon - Reims ne doit pas faire oublier les 1.041 km de lignes que la SNCF a supprimés sur ce réseau. Bien sûr, parmi ces lignes, certaines sont encore utilisées en trafic restreint mais uniquement pour le transport des marchandises ; quelques-unes, qui ont été déposées, nécessiteraient des investissements avant leur réouverture au trafic voyageurs. Mais c'est loin d'être le cas de toutes ! La ligne Thionville-Sarreguemines (91 km), située en pleine région industrielle, voit circuler de nombreux trains de marchandises. Alors pourquoi pas des trains voyageurs aussi ? Sur le réseau Est, le moins défavorisé avec le réseau Nord, il reste donc encore beaucoup à faire pour améliorer les dessertes ferroviaires régionales.

PARIS LA CHAPELLE

L'application des 39 heures

L'application des 39 heures à la gare de Paris La Chapelle (au nord de Paris) a causé bien des déceptions parmi le personnel.

Pour la moitié du personnel (ceux qui ont des horaires et des repos réguliers), ces 39 heures se traduisent par des journées de 7 h 48 par jour au lieu de 8 heures avec 3 repos supplémentaires par an. 12 minutes, ce n'est pas ça qui changera la vie.

Mais pour ceux qui arrivent et partent avec l'autocar de ramassage (dont l'horaire est resté le même) cela ne change rien ou presque.

Pour le personnel qui travaille en équipe, l'horaire sera toujours de 8 heures par jour. Certes, les repos passeront de 103 à 110 par an dans un premier temps et à 116 repos le 1er juillet pour ceux qui travaillent de nuit. Ainsi, comme les 39 heures ou les 38 heures sont calculées en moyenne sur l'année, la SNCF propose en fait toujours des semaines de travail de 48 heures en service de nuit, de matinée ou de soirée.

Et pour les dimanches, la nouvelle loi ne changera rien non plus. Les aiguilleurs ne seront en repos que 15 dimanches par an (parfois 16 ou 17 mais c'est un maximum) et ils devront parfois passer 7 dimanches de suite au travail avant d'avoir le droit de rester chez eux le 8e.

Alors, en gare de Chapelle, les conditions de travail des cheminots restent les mêmes. Le gouvernement et la SNCF veulent leur faire faire le même travail avec une heure en moins et sans pratiquement embaucher.

Correspondant LO

ÉCHOS DES ENTREPRISES...

SNCF

Toujours en panne

Décidément, le système d'affichage des trains en gare de Lyon ne s'arrange pas. Que ce soit celui de la gare souterraine ou celui de la gare de surface, ils tombent sans cesse en panne.

Les usagers en ont assez, à juste titre, de ne pas trouver l'heure de leur train. Quant aux cheminots qui travaillent à proximité de l'affichage, ils en ont aussi assez d'essuyer continuellement les récriminations des usagers.

Extrait du bulletin** Lutte Ouvrière **Paris Sud-Est du 5 janvier.

Autant en emporte le vent

Durant les fêtes de fin d'année, un nouveau type de voiture est réapparu : il s'agit de voitures Corail avec des vitres cassées.

On croyait que les fameuses vitres qui ne supportaient ni la vitesse ni le froid avaient été remplacées. Eh bien non ! Des voitures roulent toujours, même parfois avec une vitre cassée sur deux, d'où « l'avantage » du double vitrage ! Jusqu'à ce que les voyageurs prennent la seconde sur la figure.

Extrait du bulletin** Lutte Ouvrière **SNCF Ourcq du 5 janvier.

Il pleut, bergère

Dans sa publicité pour le TGV, la SNCF ferait bien de conseiller aux usagers de se munir d'un parapluie s'ils désirent prendre le TGV en gare de Lyon.

Le plafond de la salle d'accueil TGV, qui a été ouverte en septembre, fuit déjà. Et par temps de pluie, il y a des endroits où on se fait arroser.

Pour le moment, la SNCF met des seaux sous les gouttières. Mais si ça continue, ça ne suffira pas et il faudra conseiller aux usagers du TGV de venir en tenue de plongée sous-marine.

Extrait du bulletin** Lutte Ouvrière **SNCF Paris Sud-Est du 5 janvier.

RATP

Qu'elle se débrouille

Il arrive assez souvent que les receveurs enregistrent un trou dans la recette en fin de journée. Et il y a des collègues qui complètent de leur poche. C'est ce que la direction réclame, et elle s'autorise même à prélever la somme manquante sur le salaire !

Que les erreurs proviennent de l'approvisionnement, de la machine ADAR, ou tout simplement de notre part, c'est difficile à savoir !

Mais la direction a décidé a priori que son matériel est plus fiable que le personnel ; et plutôt que de vérifier le premier, elle taxe le second. Pourtant, pour des sommes manquantes importantes, elle a bien dû invoquer autre chose qu'une erreur de calcul du receveur : alors, puisqu'une machine ADAR peut se tromper, et se tromper sur beaucoup, elle peut se tromper tout autant sur quelques francs !

Extrait du bulletin **Lutte Ouvrière** RATP Réseau ferré du 6 janvier.

Elle n'a pas froid aux yeux

Au dépôt RATP de Championnet, de nombreux travailleurs n'avaient pu rejoindre leur lieu de travail lundi matin, le trafic banlieue de la SNCF ayant été, comme on le sait, très perturbé par le gel.

Eh bien, la direction a l'intention d'imputer ces absences sur leurs congés !

Les travailleurs du dépôt ne sont évidemment pas d'accord. La direction doit payer. Et libre à elle de se faire ensuite rembourser auprès de la SNCF.

Correspondant LO

LIVRES

« Un seul lit pour deux rêves. Histoire de la « Détente » 1962-1981 »

d'André Fontaine

En forçant l'impérialisme américain à évacuer le Vietnam, la lutte de tout un peuple a contraint les Etats-Unis à modifier leur politique en Asie. (AFP)

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'histoire des relations internationales, et dans une certaine mesure l'histoire de chaque pays, est marquée par l'antagonisme entre le bloc que forment les pays impérialistes et dont les Etats-Unis ont pris la direction et le bloc dirigé par l'URSS.

L'ouvrage d'André Fontaine, rédacteur en chef au journal Le Monde **passe en revue les événements qui ont marqué ces vingt dernières années. Pas tous, puisque l'auteur a volontairement** « négligé des faits que tel ou tel peut juger essentiels... mais qui n'affectent pas réellement les rapports entre l'Est et l'Ouest », **écrit-il.**

Pour André Fontaine, « Guerre froide » **et** « détente » **ne sont en fait que deux aspects du même antagonisme entre les deux grandes puissances qui se partagent le monde.** « Qu'il y ait entre la guerre froide et la détente, telle qu'on l'entend aujourd'hui, une différence de nature n'est pourtant pas prouvé », **explique-t-il. Pour caractériser les relations entre les deux grands, André Fontaine utilise une formule qu'il dit avoir empruntée à l'ancien Premier ministre chinois Chou En-Laï :** « Les deux grandes puissances dorment dans le même lit, mais elles ne font pas les mêmes rêves », **formule qui donne le titre à son ouvrage.**

Mais si l'auteur souligne à juste titre que dans tous les grands événements mondiaux, la pression parfois subtile, parfois brutale, des Etats-Unis ou de l'URSS se fait sentir, il accorde une place plus grande qu'elle ne le mérite aux hommes qui ont dirigé ces Etats, alors que les luttes populaires sont la plupart du temps passées sous silence.

Et pourtant, ce sont les irruptions des peuples dans ce jeu où personne ne leur avait demandé leur avis qui ont transformé aussi les relations dans le monde et influencé la politique de l'un ou de l'autre camp.

Ainsi il est impossible de comprendre la guerre du Vietnam par la seule lutte d'influence entre les Etats-Unis et l'URSS dans le Sud-Est asiatique, sans évoquer la mobilisation de tout un peuple qui pendant des années a tenu tête au plus puissant des impérialistes et l'a contraint non seulement à évacuer son territoire mais encore à modifier sa politique antérieure, dite politique de « containment » établie au moment de la Guerre froide.

De la même façon, au Moyen-Orient, si la spéculation sur les antagonismes entre Etats sert le jeu diplomatique de l'impérialisme, si la bureaucratie soviétique en perturbe les règles autant qu'elle le peut, d'autres facteurs interviennent ou sont intervenus dans les événements qui secouent cette partie du monde ; essentiellement la mobilisation de la population palestinienne qui ne doit rien aux jeux diplomatiques que se livrent les USA et l'URSS.

L'ouvrage d'André Fontaine est essentiellement une histoire des relations diplomatiques entre les deux blocs, et par là-même, sa portée est limitée.

Ceci dit, l'intérêt de ce livre est d'évoquer, même de cette façon unilatérale, les événements de ces vingt dernières années : la guerre du Vietnam, les difficultés de l'« Europe unie », les guerres israélo-arabes, le Printemps de Prague, les interventions américaines en Amérique du Sud et dans les Caraïbes, la chute de la dictature grecque, portugaise et, plus récemment, la chute du chah d'Iran ou l'invasion de l'Afghanistan.

Jean-Jacques FRANQUIER

Un seul lit pour deux rêves, d'André Fontaine. Ed. Fayard. 98 F environ.

« EINSTEIN POUR DÉBUTANTS »

de Joseph Schwartz et Michaël Mac Guiness

Il ne s'agit pas d'un grand exposé aride des idées d'Einstein et de sa fameuse théorie de la relativité, mais d'une succession de petits textes et de déclarations d'Einstein, accompagnés de dessins : une sorte de bande dessinée sur la vie d'Einstein et ses découvertes.

Après un petit rappel du contexte économique et politique de la fin du XIX[e] siècle, qui vit la naissance d'Einstein, les auteurs nous le font découvrir enfant puis adolescent dans sa famille et à l'école : une école prussienne à laquelle Einstein n'arrive pas à se plier. « *Pour moi, les professeurs de l'école primaire avaient l'air d'adjudants et au lycée, les professeurs étaient comme des lieutenants* », écrira-t-il plus tard.

Considéré comme mauvais élève, il n'en fut pas moins capable d'émerveillement devant les faits insolites de la nature, et c'est toujours avec la même curiosité qu'il aborda ensuite les problèmes de la physique.

Dans une deuxième partie, les auteurs dressent un bilan succinct de la physique avant Einstein, et en particulier des connaissances de l'époque et des questions qu'on s'y posait sur la propagation des ondes radios et lumineuses, afin de faire comprendre le problème que chercha à résoudre Einstein, exprimé sous la forme de ce paradoxe : « *Si je tiens un miroir à la main et que je me déplace à la vitesse de la lumière, comment vais-je pouvoir voir mon image puisque les rayons lumineux qui partent de mon visage ne peuvent pas rattraper le miroir ?* ».

De la résolution de ce paradoxe, les auteurs nous montrent comment Einstein en est amené à introduire sa théorie de la relativité, qui remettait en question les notions de temps et d'espace de la mécanique classique.

Ils commentent et illustrent, avec souvent pas mal d'humour, cette théorie et surtout ses implications qui paraissent si insolites parce que différentes de ce que l'on observe directement autour de nous.

Cependant, si pour présenter de façon anecdotique la vie d'Einstein ce livre a des aspects sympathiques, et quelques bons dessins, cela ne suffit pas à en faire un bon livre de vulgarisation. Car de toute façon, la technique de la bande dessinée, même avec de grosses bulles et quelques petits textes supplémentaires, ne se prête guère à l'exposé de raisonnements un peu longs. Si bien que pour le débutant... la théorie d'Einstein a toutes les chances de rester toujours aussi obscure.

R.A.

Einstein pour débutants *de Joseph Schwartz et Michaël Mac Guiness. Ed. Maspéro. Environ 50 F.*

Mots croisés

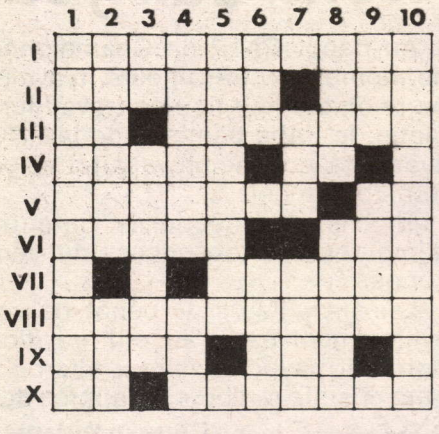

HORIZONTALEMENT. — I. Ils refusent la priorité à droite. II. Intact. On traverse cette artère. III. Négation. Sa matière solide s'écoule. IV. Mieux vaut le transformer. En matière de. V. Rogne les provisions. Onomatopée du rire. VI. Bouts de bois. Actionnés. VII. N'ont pas toute leur faculté. VIII. Elle manque de chic. IX. Plante tropicale. Au fond de la pièce. X. Tête d'Eyra. Il fait le malheur des autres.

VERTICALEMENT. — 1. Bienfait. 2. Mettre du parfum. Dans les Pyrénées Atlantiques. 3. Sur la gamme. Mesure du bois. 4. Mais c'est un diplomate !. Il passe au dessus de la tête. 5. Jugerait en plein air à Athènes. 6. Se rendra. On mange avec plaisir ses pruneaux. 7. Transformé en LEP. Voiture rurale dans le désordre. 8. Travaux d'homme de lettres. Dirigée. 9. Trompée. Ami de Delacroix. 10. Il enchasse les gemmes.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	V	E	R	S	A	T	I	L	E	S
II	I	T	O	U	■	I	C	■	T	U
III	G	A	G	■	A	R	■	O	H	E
IV	I	G	N	O	R	A	N	T	E	■
V	L	E	U	D	E	■	E	I	R	E
VI	A	R	R	E	T	I	S	T	E	S
VII	N	E	E	■	E	■	S	E	■	T
VIII	C	■	S	I	■	S	O	S	I	E
IX	E	S	■	R	A	I	S	■	■	R
X	S	E	R	A	I	L	■	R	E	A

A propos de l'extermination des Juifs pendant la dernière guerre

« Le terrifiant secret La «solution finale» et l'information étouffée»

de Walter Laqueur

Ce fut en avril 1945, à la suite de la libération du camp de concentration de Bergen-Belsen par l'armée britannique, que le monde apprit avec stupeur ce qu'était l'horreur des camps de la mort nazis.

Telle fut du moins la version officielle de la propagande alliée, tant celle de la Grande-Bretagne, de la France et des USA que celle de l'URSS de Staline, pendant la guerre. Mais que savait-on en réalité de la « *solution finale* », c'est-à-dire de l'extermination massive et systématique des Juifs par l'Allemagne nazie ? Qui savait ? Qui en a parlé ? Qui l'a fait savoir ?

Tel est le sujet de ce livre, qui couvre la période qui va de juin 1941, date de l'invasion de l'URSS par l'Allemagne, à décembre 1942, lorsque les radios alliées confirmèrent la nouvelle du génocide des Juifs européens. Rendu parfois fastidieux et touffu par l'énumération des sources d'information, cet ouvrage n'en est pas moins un terrible réquisitoire contre tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ont gardé le secret sur les camps d'extermination.

Car des millions de gens l'ont su en pleine guerre. En Allemagne nazie, malgré le mur du silence et la propagande antisémite, le meurtre de centaines de milliers de Juifs allemands, puis russes, n'a pu se passer de participants et de témoins, et dès 1942 le sort des Juifs était connu. Mussolini, informé dès le début de 1942, ou les dirigeants de la France de Vichy qui organisèrent les rafles à destination d'Auschwitz savaient aussi, mais ne disaient rien.

Les pays neutres eurent-ils un plus beau rôle ? Pour ne citer qu'un exemple, la Suisse, le docteur Rothmund à la tête du département des étrangers de la police suisse, après avoir pris connaissance des horribles conditions règnant dans les ghettos de l'Est, n'en diffusèrent pas moins, deux semaines plus tard, en août 1942, des instructions concernant le renvoi des réfugiés juifs. La neutralité suisse ou suédoise passait avant le sort des Juifs.

Le Vatican et la Croix-Rouge savaient mais ne voulaient pas d'histoires avec l'Allemagne nazie, alors ils se turent ou affirmèrent, comme le pape en 1942, que les informations sur le massacre « *semblaient exagérées* ».

C'est la résistance polonaise, malgré son refus de donner des armes aux Juifs polonais, qui transmit à Londres des informations sur l'extermination totale des Juifs d'Europe. Après une période de scepticisme, le ton fut donné par le ministère de l'Information britannique en juillet 1941 qui recommandait de ne pas abuser des histoires de massacre et qu'en tout cas il ne fallait porter crédit qu'à celles qui « *devaient concerner le traitement des personnes incontestablement innocentes. Pas de violents opposants politiques, pas les Juifs* ». Les Juifs n'étaient donc pas « *incontestablement innocents* » aux yeux du ministère britannique.

Pendant qu'on exterminait un peuple entier dans les chambres à gaz, la BBC se taisait ou diffusait l'information au compte-gouttes, et en tout cas les Anglais ne furent pas informés avant l'été 1942, sous prétexte que les gens n'y croiraient pas, qu'il ne fallait pas réveiller l'antisémitisme britannique, ou que les atrocités étaient exagérées par les Juifs pour « *nous enflammer en leur faveur* », comme l'écrivait Cavendish-Bentinck, le président du comité de contre-espionnage britannique en juillet 1943, alors que la majorité des Juifs européens était déjà massacrée et qu'il le savait.

C'est que pour les alliés anglais ou américains il ne fallait pas détourner les alliés de l'effort de guerre. En effet, comme le soutenait en septembre 1944 le chef du département des affaires méridionales du Foreign office, cela aurait contraint « *divers chefs de service à consacrer une partie trop importante de leur temps à s'occuper des Juifs gémissants* ». C'est qu'en effet la diffusion d'informations à ce sujet aurait inévitablement amené la question « *Que fait-on pour les sauver ?* ». Même plus tard, lorsque la victoire fut déjà acquise, Londres et Washington ne montrèrent aucun empressement à aider les Juifs. Avant de se suicider, en juillet 1943 après l'insurrection du ghetto de Varsovie, Zygielbojm, le représentant à Londres du Bund, le parti ouvrier juif de Pologne, écrivit qu' « *en assistant passivement à l'extermination de millions d'hommes, de femmes et d'enfants sans défense et torturés à mort ces pays* (alliés) *se sont faits les complices des assassins* ».

Que dire en effet du Foreign Office qui décide fin 1943 de supprimer toute référence à l'utilisation des chambres à gaz

Les fours crématoires du camp d'extermination de Dachau. Jusqu'en 1942 les alliés minimisèrent, voire nièrent le génocide des Juifs dans les camps nazis.

parce que les témoignages n'étaient pas dignes de foi, ou de Roosevelt qui affirmait en octobre 1942 (alors que deux millions et demi de Juifs étaient déjà morts) « *qu'il ne fallait pas s'inquiéter* », que dire enfin de la Russie stalinienne qui ne donna pas d'avertissement précis aux Juifs soviétiques et minimisa les massacres jusqu'à nos jours ?

Quant à la population juive, si elle crut souvent aux sévices, aux pogroms, aux massacres, elle ne se résolut pas à imaginer qu'il s'agissait d'un anéantissement systématique qu'aucune « *autorité antifasciste* » ne dénonçait. Alors on déforma la réalité : « *Ça n'arrive qu'aux Juifs russes, qu'aux Juifs polonais, etc...* ». Mais surtout le refus de la réalité résidait dans l'incapacité politique à comprendre une telle vérité. Seule une minorité prit conscience de ce qu'étaient réellement les déportations, s'exila ou se cacha.

Bien sûr aucun pouvoir au monde n'aurait peut-être pu sauver la majorité des Juifs du Reich et de l'Europe de l'Est pendant l'été 1942. Mais des pressions sur les alliés de l'Allemagne auraient pu être exercées, les voies ferrées conduisant aux camps d'extermination dès 1943 auraient pu être bombardées... mais cela ne fut jamais tenté. C'est que les buts de guerre des alliés comme ceux de l'Allemagne nazie n'étaient pas le sort des peuples européens, comme ils le prétendaient, mais bel et bien un nouveau partage du monde entre les puissances impérialistes.

Gil LANNOU

Le terrifiant secret *de Walter Laqueur. Coll. Témoins/Gallimard. 90 F.*

FERMETURE DU CENTRE CULTUREL DU MARAIS

Depuis le 10 janvier, le Centre culturel du Marais est fermé. Finies les expositions qu'on avait du plaisir à voir parce que les toiles étaient bien présentées, dans un cadre chaque fois renouvelé et attirant, où l'on avait pu voir successivement les œuvres de Dürer, Hokusaï, puis Turner.

La ville de Paris et le ministère de la Culture viennent de décider la fermeture du musée, parce qu'il est en déficit. Fondé en 1971 à titre privé, ce musée avait rapidement eu des problèmes financiers, si bien que l'Etat avait accepté en 1978 de prendre en charge le fonctionnement de l'organisme sous forme de Centre d'action culturelle. Mais au bout de trois ans, c'était de nouveau l'impasse financière. Il faut dire que les frais d'équipement et de sécurité n'étaient pas pris en charge par l'Etat. Les responsables du Centre réclament donc un statut spécial qui leur permette d'être complètement pris en charge par l'Etat, en ce qui concerne les dépenses, et précisent que le déficit était en voie de résorption puisque 1 500 visiteurs se bousculaient chaque jour pour voir l'exposition Turner et que les entrées couvraient 42 % du budget total, ce qui était, paraît-il, exceptionnel.

D'après les animateurs du Centre, il semble surtout qu'on leur reproche en fait d'en faire trop, de s'être éloignés des sentiers battus, de concevoir des expositions attrayantes mais qui, évidemment, coûtent plus cher que des expositions traditionnelles.

Un comité de soutien au Centre culturel du Marais a été créé et une lettre ouverte envoyée à Mitterrand. En attendant, le Centre est fermé et l'exposition sur le réalisme fantastique allemand et le peintre Gaspar Friedrich risque bien de ne pas ouvrir ses portes.

Odette DYLAN

LIVRES

La vie en France au Moyen Age — de Suzanne Comte

C'est de façon simple que l'auteur nous conte la vie en France au Moyen Age.

Elle nous décrit le comportement et la façon de vivre des nobles, des religieux, des paysans et des artisans. Elle passe en revue les croyances diverses de l'époque, nous explique l'état de l'hygiène et de la médecine, nous décrit les distractions : fêtes, musiques, danses, jeux de ces hommes du Moyen Age qui vivaient pour la plupart autour d'un des 20 000 châteaux qui partageaient le royaume en de nombreux territoires indépendants.

Illustré abondamment par des reproductions d'enluminures, de tableaux ou de gravures représentant, parfois de façon fort comique, cette vie quotidienne, ce livre est vivant et très agréable à lire.

Au Moyen Age la vie, du moins celle des plus riches, n'était pas triste. C'est ainsi que certains artistes affectionnaient les descriptions réalistes et peignaient volontiers des moines bon vivant buvant copieusement et dormant en charmante compagnie. Et comme certains prêtres n'aimaient pas toujours leurs confrères et rivaux, ils faisaient à l'occasion sculpter de curieuses caricatures de la vie monacale... dans les églises !

A l'époque, les princes avaient l'habitude de vendre aux plus offrants les évêchés, les cures, les abbayes... De nombreux prélats avaient acheté leurs charges et comptaient bien en tirer partie, comme ce Manassès qui en 1067 acheta l'archevêché de Reims. Certains de ses contemporains le surnommèrent le « sanglier lâché dans les vignes du seigneur ». C'est lui qui se plaisait à répéter : « *L'archevêché de Reims serait une bonne place s'il n'obligeait à chanter la messe* ».

Illustrations tirées du livre ***La vie en France au Moyen Age.*** *Des moines : L'un voué à la prière, l'autre attiré par les plaisirs de ce bas monde. Le premier prie-t-il pour vivre aussi en charmante compagnie ?*

Mais si au Moyen Age la noblesse et le clergé étaient habitués aux fastes et aux frasques, les paysans, eux, supportaient le fardeau des droits, des redevances, des services de toutes natures que leur imposaient les nobles et les gens d'Eglise. C'est pourquoi, l'histoire du Moyen Age est pleine de ces révoltes de paysans, ces jacqueries qui détruisirent ou brûlèrent maintes demeures seigneuriales.

Cela dit, certaines des attestations de l'auteur sont contestables. C'est ainsi qu'elle prétend que ce sont essentiellement les mauvais traitements infligés aux pèlerins par les Arabes qui amenèrent les croisades. En réalité, loin d'être de simples « *pèlerinages armés* », les croisades furent de véritables guerres de rapine organisées par la chrétienté. A telle enseigne qu'une des croisades n'atteignit pas la « Terre sainte » qu'elle prétendait pourtant vouloir délivrer, mais se contenta de conquérir la ville chrétienne de Constantinople.

La vie en France au Moyen Age n'est pas un livre qui retrace toute l'histoire de cette période. Il se contente bien souvent de l'anecdote mais il a le mérite de décrire la vie quotidienne de l'époque de façon vivante et attrayante. Quant aux illustrations, par leur qualité, par le soin avec lequel elles ont été choisies pour illustrer et rendre concret le texte, elles constituent un des principaux atouts de ce livre.

Joëlle GERARD

La vie en France au Moyen Age *de Suzanne Comte. Ed. Minerva. Coll. La nouvelle histoire. 50 F.*

TELE

Sélection Télévision

Samedi 16 janvier

20 h 30. TF1. Droit de réponse. Une émission imprévisible puisque Michel Polac a décidé de ne rendre publique la composition de son plateau qu'au dernier moment : un « cocktail-surprise » comme diraient Gainsbourg et le professeur Choron...

21 h 35. FR3. Hommage à Abel Gance. Un entretien entrecoupé d'extraits de films.

23 h. TF1. Sept sur sept. Une heure pour faire le point sur l'actualité. Au menu les Etats-Unis, la Rhodésie, le Zimbabwe après un an d'indépendance.

Dimanche 17 janvier

17 h. FR3. Don Juan ou le festin de pierre. Une émission à voir (ou à revoir car elle avait été créée en 1965 et rediffusée en 1969) pour la pièce de Molière, mais aussi pour la réalisation de Marcel Bluwal et pour le jeu de Michel Piccoli (Don Juan) et de Claude Brasseur (Sganarelle).

21 h 40. A2. Les métiers dangereux et spectaculaires. Il s'agit cette fois du plongeur sous-marin au large, qui travaille des jours, parfois des semaines, sous mer.

22 h 35. FR3. Cinéma de minuit. **Les jeunes maris,** un film italien de 1957. Une comédie de mœurs qui se veut aussi être une réflexion sur la vie et l'amitié. Les dialogues sont de Pier Paolo Pasolini.

Lundi 18 janvier

17 h. A2. Itinéraires. Annie Zorz qui a passé plusieurs années en **Afghanistan** présente deux reportages sur ce pays réalisés en 1975, c'est-à-dire avant l'intervention militaire soviétique.

20 h 35. TF1. Cousin, cousine, un film avec Marie-Christine Barrault et Victore Lanoux. Une sympathique histoire d'amour entre Marthe et Ludovic, cousins par alliance et bien décidés à vivre leur vie malgré les conventions et l'hypocrisie de leur famille.

21 h 50. A2. Portrait de l'univers : du nouveau dans le monde des médicaments. Les relations étroites entre le monde de la recherche et celui des trusts pharmaceutiques.

Mardi 19 janvier

16 h 50. A2. Itinéraires. Une émission-magazine consacrée cette semaine aux médecins occidentaux qui partent pour le Tiers Monde.

20 h 35. FR3. Le corsaire rouge est rondement mené, dans la tradition des films d'aventures, mais son réalisateur, Robert Siodmak, a voulu aussi en faire un spectacle où l'ironie démystifie un peu les films hollywoodiens sur le sempiternel beau et brave corsaire toujours vainqueur.

Mercredi 20 janvier

20 h 35. Enlevez Adolf Eichmann. Comment fut retrouvé, enlevé, avant d'être condamné à mort, le responsable nazi de l'extermination de millions de Juifs. Une émission d'Alain Decaux.

21 h 55. A2. Les jours de notre vie : **La transfusion sanguine.** Une émission médicale de Pierre Desgraupes.

22 h 45. A2. Les enthousiastes : **Rembrandt.** Un amoureux de Rembrandt parle de sa peinture et en particulier de sa dernière toile, **Le retour de l'enfant prodigue.** Le sujet étant biblique et l' « enthousiaste » un abbé, on risque peut-être de nous parler un peu trop de dieu et pas assez de Rembrandt.

Jeudi 21 janvier

20 h 35. A2. Affaire vous concernant : **Le convoi des délinquants.** Un reportage sur la rééducation des délinquants aux Etats-Unis.

22 h 30. TF1. Au-delà de l'histoire : l'homme après le froid. Des membres de l'Institut d'anthropologie de Genève nous font découvrir la vie des hommes qui peuplèrent la vallée du Rhône, voici 34 000 ans.

Vendredi 22 janvier

20 h 30. FR3. Le Nouveau Vendredi : **Kidnapping légal, les enfants déchirés.** Des enfants considérés comme la propriété des adultes, que se disputent des parents divorcés.

20 h 35. TF1. La double inconstance de Marivaux. Quelques années avant la Révolution de 1789, l'aristocratie domine encore la société, mais elle ne gouverne plus ni les esprits ni les cœurs amoureux.

Cinq femmes à abattre — Germaine Aziz et M.-O. Delacour

Ecrit par Germaine Aziz, l'auteur de ***Chambres closes,*** *et Marie-Odile Delacour, une journaliste, ce livre raconte le procès des douze proxénètes grenoblois, procès qui s'est déroulé entre 1979 et 1980.*

Tout commence à Grenoble en juin 1979. Douze proxénètes vont comparaître devant le tribunal de grande instance de cette ville. L'instruction de cette affaire a duré plus d'un an, prenant une ampleur insoupçonnée parce que, pour la première fois, plusieurs prostituées ont décidé de porter plainte contre leurs « protecteurs ».

Elles révèlent comment elles avaient été mises de force sur le trottoir et quels traitements on leur avait fait subir pour les forcer à « travailler ». Une fois tombées leurs illusions sur l'amant soi-disant désintéressé, la plupart se rétractaient, essayaient de fuir mais, rattrapées, elles étaient frappées quand ce n'était pas torturées ou droguées. Elles se retrouvaient alors « pierreuses », c'est-à-dire prostituées ambulantes, raccolant sur les routes nationales et les parkings.

Aux dires des auteurs, elles ont voulu faire le portrait psychologique de ces prostituées et de leurs proxénètes. Mais l'image qu'elles donnent des protagonistes du procès, des « souteneurs », « ***ces hommes qui osent martyriser des femmes*** *(mais)* ***qui sont enfin capables d'user de leurs charmes...*** *» est quelque peu complaisante. Tout comme est un peu belle la part faite «* ***au juge, aux policiers, aux gendarmes qui les ont écoutées*** *(les prostituées),* ***protégées lorsqu'elles ont été menacées et sont allés au bout de leur enquête».*** *Il y a bien une phrase pour préciser que ce ne sont que des proxénètes de second plan qui ont été poursuivis lors de ce procès mais, à aucun moment, les auteurs n'expliquent pourquoi le proxénétisme est souvent toléré, voire protégé par la police.*

Il reste que ce livre, par la description et la dénonciation qu'il apporte sur le milieu de la prostitution et des proxénètes, vaut la peine d'être lu.

Odette DYLAN

Cinq femmes à abattre ***de G. Aziz et M.O. Delacour — Ed. Stock 2. 286 pages. 30 F environ.***

« RAGTIME » *de Milos Forman*

Il s'agit du dernier film du metteur en scène de Vol au-dessus d'un nid de coucous, Les amours d'une blonde, Hair, **etc., film inspiré d'un roman de Doctorow portant le même nom et brossant un tableau des Etats-Unis du début du siècle, à l'époque justement où la musique à la mode était le « ragtime ». Tout comme le roman, le film mêle des personnages réels (Théodore Roosevelt, président des Etats-Unis, Truman, vice-président, Harry Thaw, industriel, etc.), et des personnages imaginaires qui auraient tout aussi bien pu exister à l'époque, tels que Forman nous les montre.**

Entremêlant l'histoire d'hommes et de femmes appartenant à des milieux sociaux les plus divers, depuis la famille puritaine, que son sens de la dignité et de la morale conduit à sortir de sa routine paisible pour faire face à des situations délicates et tout ce qu'il y a d'imprévues, jusqu'au pianiste noir confronté au racisme imbécile en passant par une danseuse de mœurs légères et un immigré d'Europe centrale, le metteur en scène bâtit une véritable fresque colorée et vivante. Le film dure un peu plus de deux heures et demie mais le rythme, l'humour toujours présent et qui sait faire rire le spectateur aux moments les plus surprenants, emportent celui-ci jusqu'à la dernière minute sans que l'attention cède. C'est que ce film est aussi plein d'idées, Forman montrant derrière ce décor méticuleusement reconstitué de toute une époque, le pouvoir de l'argent, de la force publique, et dénonçant le racisme, l'arrivisme, l'égoïsme, réalisant un plaidoyer sensible pour plus de justice et de liberté. Ce n'est pas un hasard en effet si Forman a choisi de centrer la plus grande partie de son film sur le pianiste noir qui lutte pour sa dignité, contre le racisme dont il est victime, et qui, à travers cette lutte, conquiert le respect de ceux qui lui étaient les plus hostiles au départ.

Un film édifiant sur les débuts de ce que certains ont toujours le culot d'appeler « le pays le plus démocratique du monde », **mais un film passionnant aussi où la révolte et le conformisme s'affrontent, où l'honneur et la vénalité se mêlent, et où la vie et l'humour ont le dernier mot.**

Lucienne PLAIN

« AMERICAN POP »

de Ralf Bakshi

Au travers de l'histoire de trois générations de descendants d'un juif russe exilé aux Etats-Unis au début du siècle, Ralf Bakshi, le créateur de **Fritz the cat,** a réalisé avec **American Pop** une sorte de dessin animé sur la musique américaine.

Evidemment, ça va vite et il faut saisir au vol une mélodie de Gershwin, un air de be-bop, un thème de Charlie Parker ou de Dave Brubeck, les dessins qui évoquent une scène du **Parrain,** une attitude de James Dean et bien d'autres images faisant allusion aux films américains les plus célèbres de ces cinquante dernières années.

Et comme se mélangent dessins — pas très bien — animés, bandes d'actualité, et dessins faits sur des scènes filmées, le résultat est assez éloigné de ce qu'on attend habituellement d'un dessin animé.

C'est donc un film qui risque de plaire surtout aux mordus de la musique américaine moderne et de sa mythologie.

Ceux-là en sortiront enchantés.

André CASTILLE

« ARTHUR »

de Steve Gordon et Liza Minnelli

Que faire quand on a trente ans, une Rolls Royce, une voiture de course, des domestiques, une somptueuse maison et qu'on est l'héritier présomptif de 750 millions de dollars ?

Arthur qui est dans ce cas fait des farces, drague et noie son mal de vivre dans l'alcool. Puis Arthur tombe amoureux d'une serveuse et sa vie en est toute bouleversée. Ce grand gosse un peu lâche en vient même à affronter son père qui menace de le déshériter s'il n'épouse pas la fille de bonne famille qui lui est destinée, histoire de grossir le magot familial.

Le prince amoureux d'une bergère : le thème n'est pas nouveau. Mais les excentricités de Dudley More (Arthur), le dynamisme de Liza Minnelli (la serveuse), les personnages secondaires bien campés, les nombreux gags et, derrière les débordements humoristiques, une sensibilité et une émotion réelles font d'**Arthur** une agréable comédie.

Gaston DEVAU

Gérard Pierron chante Gaston Couté

Les poèmes, les chansons de Gaston Couté nous content la vie des miséreux et des riches de la Beauce.

Couté à l'œil vif et le verbe acerbe. La terre ? Un véritable esclavage. L'école ? Un lieu où l'on enseigne aux enfants bien des menteries. L'armée ? Rien de bon.

Gérard Pierron, accompagné par trois musiciens, chante aussi la tendresse de la grand-mère Gatiau, qui se régale à préparer pour ses petiots de « belles confitures varmeilles ».

Un spectacle agréable, un bol d'air pur.

Antoine MAUBOURG

A l'Espace Gaité, 35, rue de la Gaité, Paris, le soir à 22 heures (sauf dimanche et lundi), dimanche matinée à 17 h 30. Prix des places : 45 F.

Sélection Dans les salles parisiennes

Films récents...

MEPHISTO.
d'Istvan Szaba.
L'ascension d'un comédien arriviste dans l'Allemagne nazie.
Gaumont Les Halles 1er (v.o.). Berlitz 2e. Saint-Germain Studio 5e (v.o.). Pagode 7e. Gaumont Ambassade 8e (v.o.). Sept Parnassiens 14e (v.o.). Olympic 14e (v.o.).

LA GUERRE DU FEU.
de Jean-Jacques Annaud.
Une fiction sur le passé de l'homme qui donne envie d'en savoir plus sur la prodigieuse histoire de l'humanisation.
Gaumont les Halles 1er. Gaumont Richelieu 2e. Odéon 6e. Hautefeuille 6e. Marignan 8e. Français 9e. Nation 12e. Fauvette 13e. Gaumont-Sud 14e. Montparnasse Pathé 14e. Sept Parnassiens 14e. Kinopanorama 15e. Broadway 16e. Clichy Pathé 18e.

LA CHÈVRE.
de Francis Weber.
avec P. Richard et G. Depardieu.
Une série d'aventures dans la forêt tropicale. Très drôle.
Gaumont Les Halles 1er. Gaumont Richelieu 2e. Hautefeuille 6e. Montparnasse 83 6e. Gaumont Ambassade 8e. Saint-Lazare Pasquier 8e. Français 9e. Athéna 12e. Fauvette 13e. Bienvenue 15e. Convention 15e. Trois Murat 16e. Paramount Maillot 17e. Clichy Pathé 18e. Tourelles 20e. Gambetta 20e.

L'OMBRE ROUGE.
de J.L. Comolli
Une évocation des conflits internes que vécurent les militants de l'Internationale Communiste du temps de Staline et de la guerre d'Espagne.
Racine 6e.

COUP DE TORCHON.
de Tavernier.
Dans un village d'Afrique colonisée, le chef de la police se prend pour le bon dieu !
Paramount Marivaux 2e. Paramount Odéon 6e. Athéna 12e. Paramount Galaxie 13e. Paramount Montparnasse 14e.

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE.
de Steven Spielberg et George Lucas.
Des aventures à vous couper le souffle... de rire.
Saint-Michel 5e. (v.o.). Gaumont Ambassade 8e (vo). George V 8e (vo). Paramount Opéra 9e. Sept Parnassiens 14e.

...et moins récents

L'HOMME DE FER.
d'A. Wajda.
L'homme de fer, ouvrier aux chantiers de Gdansk, deviendra un des dirigeants des grèves de 1980. Un film sur la Pologne, de la répression des grèves de 1970 à la montée de celles de l'été 1980.
Studio de la Harpe 5e (vo).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES.
de F. Capra.
Un film d'humour noir, avec Gary Grant.
Action Christine 6e (v.o.).

JEREMIA JOHNSON.
de S. Pollack.
L'aventure d'un chasseur au temps des pionniers, avec Robert Redford déambulant dans les splendides montagnes rocheuses.
Boîte à Films 17e (v.o.).

LE DERNIER MÉTRO.
de F. Truffaut.
La vie d'une troupe de théâtre à Paris durant l'Occupation allemande.
Studio de la Harpe 5e.

JOHNNY S'EN VA-T-EN GUERRE.
de D. Trumbo.
Un terrible réquisitoire contre la guerre.
La Banque à Images 5e (vo). Daumesnil 12e (v.o.).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE.
de S. Kubrick.
Sur les « fusillés pour l'exemple » de la guerre de 14-18.
Boîte à Films 17e (vo).

LES ENFANTS DU PARADIS.
de M. Carné. Avec P. Brasseur, J.-L. Barrault, Arletty...
Un drame poétique, avec un dialogue de J. Prévert.
Ranelagh 16e.

LE BAL DES VAMPIRES.
de R. Polanski.
Une parodie de film de vampires.
Elysée Point Show 8e.

LAWRENCE D'ARABIE.
de D. Lean, avec A. Quinn et O. Shariff.
Le rôle d'un aventurier et le jeu de la diplomatie britannique au Proche-Orient, à la fin de la Première Guerre mondiale.
Escurial 13e (v.o.).

AMERICA, AMERICA.
d'E. Kazan.
Au début du siècle deux jeunes gens veulent fuir la Turquie et la misère pour l'Amérique.
Templiers 3e (vo).

VIVA ZAPATA.
d'Elia Kazan.
La vie d'Emiliano Zapata l'un des chefs de la révolution mexicaine de 1910.
Templiers 3e (vo).

FAME.
de A. Parker.
L'enthousiasme, la peur, l'ambition de jeunes qui apprennent la musique et la danse dans une école américaine.
Saint-Michel 5e (vo).

IL FAUT TUER BIRGITT HAAS.
de L. Heynemann.
Un film d'espionnage où les barbouzes sont montrés pour ce qu'ils sont : de tristes personnages.
Marbeuf 8e. Palace 15e.

Jaruzelski apporte son soutien à Marchais

« Cher camarade, (...) je voudrais vous remercier pour votre compréhension de la situation difficile dans laquelle notre pays s'est trouvé et pour la position que vous avez exprimée à l'égard de ce qui se passe en Pologne ». **C'est Jaruzelski qui, dans une lettre rendue publique par le PCF, le 13 janvier, répond par ces remerciements à la lettre que lui avait adressée Georges Marchais le 23 décembre dernier.**

« Il n'y a pas de différence entre les intentions qui nous guident et l'orientation de nos actions d'une part, et la position que vous avez présentée dans votre lettre d'autre part », **tient à préciser le général qui dirige la dictature militaire polonaise. Aucune différence, effectivement, et les arguments que donne Jaruzelski dans sa lettre pour justifier son coup de force contre la classe ouvrière polonaise sont les mêmes que ceux que ressasse *L'Humanité* depuis un mois : c'est la faute à Solidarité, ce syndicat était noyauté par des provocateurs...**

Mais alors, quoi de neuf ? Pourquoi cette lettre ? Peut-être simplement parce que Jaruzelski s'est senti particulièrement touché de constater qu'il pouvait, comme il l'écrit dans sa lettre, *« compter sur la compréhension du Parti Communiste Français, malgré toutes les difficultés que comporte* (pour lui) *en tant que parti de gouvernement, la nécessité d'une prise de position publique sur la Pologne ».* Alors, échange de bons procédés, Jaruzelski tient à son tour à assurer Marchais de sa solidarité et de son soutien.

Mais à vrai dire, pour se faire bien voir de l'opinion publique, une lettre de soutien du dictateur de la Pologne au PCF, ça ressemble plutôt à une peau de banane.

R.L.

Le camp d'internement de Bialolenka, près de Varsovie, où les détenus ont entrepris depuis le 4 janvier une grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention.

LES USA ET LA POLOGNE

Pourvu que l'ordre règne

Au lendemain de la rencontre extraordinaire des quinze membres de l'OTAN qui s'est tenue à Bruxelles, le secrétaire d'Etat américain Alexander Haig a fait de nouvelles déclarations à la presse européenne. Il s'est félicité tout d'abord du ton ferme de la déclaration de l'OTAN : « *Hier, nous avons parlé d'une seule voix.* (...) *A présent, il faut agir* », a-t-il dit.

Agir en faveur de qui et comment ? Les dirigeants américains veulent se donner l'air d'être d'intransigeants défenseurs de la liberté et des droits de l'homme. En fait, ils utilisent l'affaire polonaise pour marquer des points vis-à-vis de l'URSS, mais se moquent comme de leur première chemise du sort du peuple polonais.

C'est d'ailleurs ce qui transparaît dans une interview accordée au journal *Le Matin* par Walter Stoesel, le second de la diplomatie américaine. A la question : « *Y a-t-il une solution Jaruzelski acceptable par l'Est et par l'Ouest ?* », il a répondu : « *C'est une possibilité que je n'exclus pas. On peut raisonnablement envisager une situation négociée entre Solidarité, l'Eglise et le gouvernement* »... Et il ajoutait que, si une telle solution se produisait, les USA seraient disposés à apporter leur aide financière.

Une « *situation négociée* » ? Mais justement, Solidarité, et en particulier Walesa, ont refusé toute négociation avec les responsables de l'état de siège car les dirigeants de Solidarité savent bien qu'on leur demande une reddition. Mais les USA, qui d'un côté font semblant de gronder contre le coup de force de l'armée en Pologne, approuveraient avec soulagement une reddition du peuple polonais, imposée par les baïonnettes et les chars.

Cette déclaration a au moins un mérite : celui de rompre avec l'hypocrisie qui est souvent de règle en la matière dans les milieux gouvernementaux de l'Ouest.

O.B.

Dissident du « monde libre »

Le 14 janvier, un procureur sud-coréen a demandé la peine de mort contre un éditeur, Lee Taebock. Son crime : avoir conspiré en organisant des « ligues démocratiques » et en publiant des ouvrages marxistes.

Aucun gouvernement occidental n'a protesté contre ce procès. Et les Etats-Unis continuent à fournir armes et munitions au gouvernement sud-coréen. N'appartient-il pas à ce que l'on appelle le « monde libre »... sans doute par dérision.

MEETING DE LA COORDINATION CGT POUR SOLIDARITÉ

Où va l'opposition dans la CGT ?

Le meeting qui s'est tenu à Paris, à l'appel de la Coordination syndicale CGT pour Solidarité, le 12 janvier dernier, a réuni deux mille participants, selon le chiffre donné par les organisateurs. Ce meeting de soutien aux travailleurs polonais était organisé par le syndicat CGT des correcteurs d'imprimerie, mais y appelaient aussi bon nombre de sections syndicales d'employés CGT, celle des officiers de la marine marchande, celles du CE de la RATP, de l'EDF de Brest, de l'UAP (Jules Lefèbre), de l'IMP de Belleville, des PTT d'Aubervilliers, de la Société Générale du 12e arrondissement, de l'hôpital de Pithiviers et beaucoup d'autres sections de différents services publics et ministères. Un message de soutien émanant de la CGT de Longwy fut très applaudi.

Le président du meeting a rappelé que suite à l'intervention militaire en Pologne, et malgré les prises de position favorables envers Jaruzelski de la confédération CGT, au sein de la CGT même, un courant a tenu à manifester son indignation contre la répression qui sévit en Pologne et les prises de position de Krasucki et Séguy. Il a rappelé qu'au jour du meeting, 4 938 militants CGT avaient signé la pétition de la Coordination CGT pour Solidarité et que s'y sont ralliés 6 fédérations CGT, 23 syndicats nationaux, 25 syndicats régionaux, 7 unions locales, et 486 sections et syndicats de base.

Ce meeting est donc un des symptômes du fait qu'un courant, minoritaire certes, se dessine dans la CGT en opposition à la direction confédérale à propos de la Pologne. Des militants n'ont pas accepté sans broncher de voir leurs dirigeants approuver la répression militaire qui s'est abattue sur la classe ouvrière polonaise, et ils ont tenu à le faire savoir et à se désolidariser des prises de position de la confédération.

Mais ce courant n'est cependant pas à l'abri de toute ambiguïté. S'ils ne semblent pas directement liés à l'appareil du Parti Socialiste, les organisateurs du meeting ont cependant tenu à saluer de la tribune la présence au meeting de membres connus du PS à la direction de la CGT, comme le sont Janine Parent, Pierre Feuilly ou Claude Germon et qui se sont notoirement opposés en tant que membres du PS à la fraction majoritaire de la CGT qui est au PCF. Le courant d'opposition dans la CGT a des origines diverses, mais les différentes composantes de ce courant tendent à se rejoindre. A ce titre, que les organisateurs du meeting aient tenu à saluer et faire applaudir par la salle un dirigeant de la CGT comme Claude Germon qui, après un passé au Parti Communiste des Lilas où il fut un stalinien dans la ligne, avant de devenir il y a quelques années social-démocrate et dirigeant du PS, est tout un symbole.

Car de deux choses l'une : ou ce courant qu'on voit s'exprimer derrière la coordination CGT lutte effectivement pour un renouveau démocratique à la CGT comme l'affirment ses dirigeants et se donne pour but de permettre aux travailleurs de diriger démocratiquement leurs luttes, sans pour autant se sentir lié à la politique du gouvernement, et auquel cas il s'agit là d'un phénomène positif pour la classe ouvrière. Ou bien, ce courant en dernier ressort choisit de se rallier derrière des porte-drapeau du Parti Socialiste et cela revient à lier les militants contestataires de la CGT à l'appareil du PS, ce qui revient à lier ce courant à la politique de l'actuel gouvernement.

Bien évidemment, telle n'est pas forcément la politique de tous les militants engagés dans cette lutte au sein de la CGT. Mais seule une politique ferme consistant à ne pas contribuer à remplacer la bureaucratie stalinienne par la bureaucratie réformiste, seul un mouvement sans collusion avec la social-démocratie pourraient offrir des perspectives sérieuses de renouveau démocratique à la CGT.

Mais là, le salut symbolique de la tribune aux dirigeants du PS présents dans la salle n'est pas pour nous rassurer. Cela ne peut que tendre à lier derrière l'appareil du PS l'actuel courant qui revendique de pouvoir s'exprimer et se diriger démocratiquement dans la CGT.

Certes les combats ne se présentent pas toujours de la meilleure façon et ce n'est pas pour autant une raison pour y renoncer. Aussi, si un courant d'opposition se développe dans la CGT, tous les militants révolutionnaires au sein de la CGT devront tenter de lutter pour une démocratisation effective de l'appareil syndical, pour que les travailleurs syndiqués du rang, comme d'ailleurs les non-syndiqués, puissent se retrouver dans la politique de la CGT.

Mais leur but ne saurait être de voir à la direction de la CGT des bureaucrates un peu dépendants du gouvernement comme le sont actuellement les dirigeants du PC, remplacés par d'autres bureaucrates qui en sont tout à fait dépendants, en l'occurrence ceux du PS.

C.B.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 46.450.